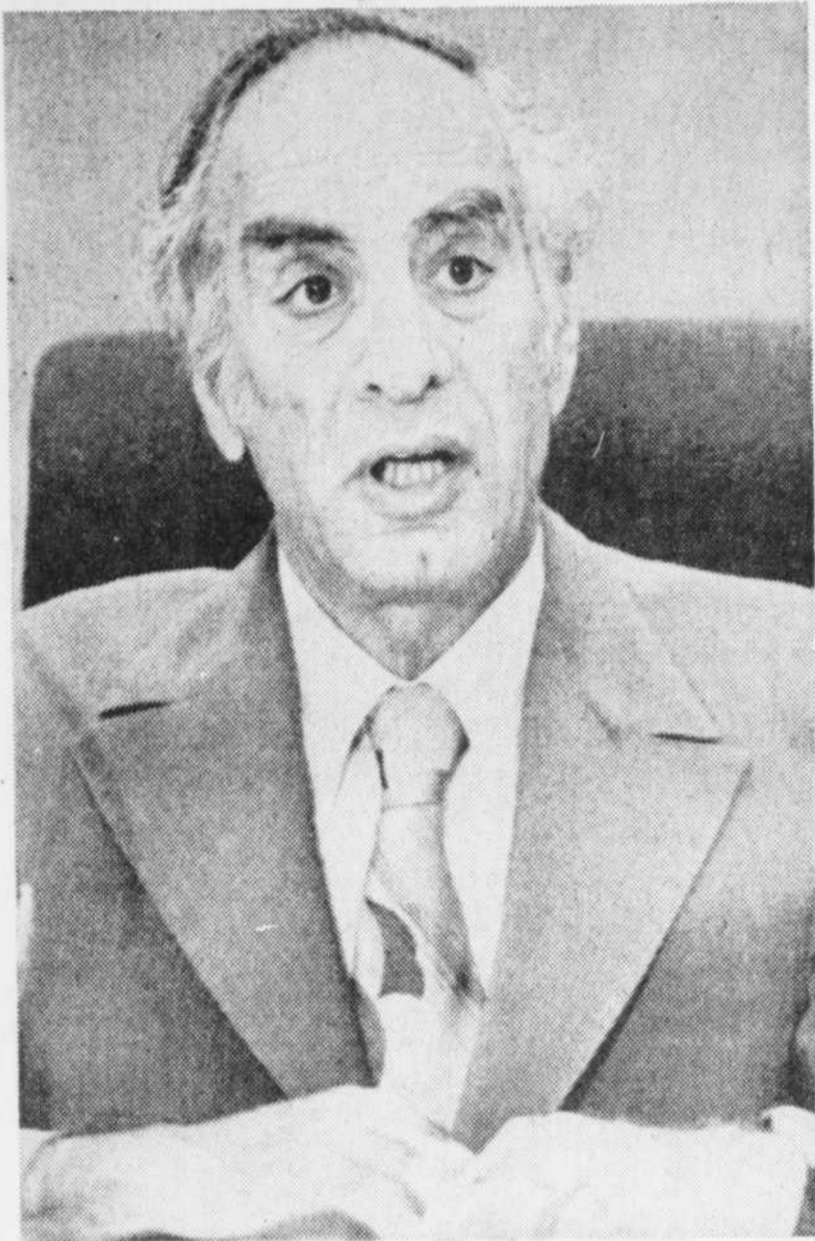


Le coût des Jeux olympiques Tout était caché au comité de surveillance



Le juge Albert Malouf, qui préside la commission du même nom chargée d'enquêter sur les coûts des Jeux olympiques de 1976 à Montréal, a entamé, hier, une troisième journée d'audience.

MONTREAL (d'après CP) — Le comité mis sur pied par le gouvernement québécois en 1973 pour superviser les coûts des Jeux olympiques fut incapable d'obtenir des informations de la ville de Montréal sur l'embauche de Taillibert.

Ce même comité a été dans l'impossibilité d'obtenir d'une façon détaillée l'estimation des coûts des constructions nécessaires à la tenue des Jeux olympiques. Des documents déposés devant la Commission Malouf enquêtant sur les coûts des Jeux indiquent que le rôle de chien de garde du comité mis sur pied par le gouvernement Bourassa n'a pu débrouiller les termes du contrat de Taillibert chargé de construire le stade olympique, le vélodrome et la piscine olympique.

Le comité, connu sous le nom de Comité de surveillance des Jeux olympiques, fut créé à la demande du premier ministre Trudeau afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas de déficit.

Les jeux qui devaient coûter \$120,5 millions coûtèrent en fait \$1,27 milliard.

Les minutes du mois d'août du comité de surveillance indiquent que son secrétaire général, Louis-Philippe Désy, fut incapable d'informer adéquatement le comité concernant les conditions de l'embauche de M. Roger Taillibert, l'architecte consultant de Paris.

Tout ce que M. Désy fut capable d'apporter au comité comme information fut qu'une résolution concernant l'embauche de l'architecte français fut passée par le comité exécutif de la ville de Montréal.

L'accord intervenu entre Taillibert et la ville de Montréal remontait à au moins un an avant le rapport déposé devant le comité de surveillance par M. Désy.

Engagement secret

Par ailleurs, un ingénieur qui fut autrefois à l'emploi de la ville de

Montréal a affirmé devant la commission Malouf que le maire Jean Drapeau lui avait demandé de garder secret l'engagement de l'architecte parisien Roger Taillibert, père du Stade olympique construit au coût de \$850,6 millions.

M. Claude Phaneuf devait ajouter qu'il avait été convenu qu'on ne devait pas ébruiter le fait que M. Taillibert avait été chargé de préparer les plans.

"Un bon nombre de journalistes et même des architectes cherchaient à savoir ce qui se passait", a ajouté M. Phaneuf.

L'ingénieur montréalais, qui possède aujourd'hui son propre bureau, a longuement hésité avant d'affirmer que le maire Drapeau lui avait demandé de garder secret l'engagement de M. Taillibert. Après avoir été soumis à un véritable barrage de questions de la part du procureur de la commission, Me Jacques Dagenais, M. Phaneuf devait préciser que l'ordre de taire le nom de M. Taillibert émanait du "patron" qu'il identifia finalement comme étant le maire Drapeau.

Avant l'engagement de l'architecte français, le maire Drapeau avait convoqué M. Phaneuf, en juillet 1971, pour connaître son opinion personnelle sur le genre de stade qui conviendrait le mieux à Montréal. L'ingénieur municipal, qui venait de rentrer d'un voyage d'étude qui l'avait conduit en Amérique du Nord et en Europe pour visiter les principaux amphithéâtres, y inclus les stades olympiques de Mexico et de Munich, avait recommandé au patron le stade du parc des Princes, à Paris réalisé par Roger Taillibert.

Interrogé pour savoir si le maire Drapeau s'était enfin prononcé en faveur de l'architecte parisien, M. Phaneuf a répondu par la négative.

"Mais peut-être que si je lui avais dit que je préférais le style de stade américain, il n'aurait peut-être pas eu la même réaction."

M. Taillibert est venu à Montréal au mois d'août 1971 pour y prononcer une conférence sur son oeuvre avec séance de projection de diapositives à l'intention d'un groupe d'ingénieurs et d'architectes.

M. Phaneuf a expliqué à la commission qu'il ne disposait pas d'un mandat officiel en ce qui a trait à la préparation des plans de l'intérieur du stade. C'est pourquoi il travaillait sur ces plans à domicile, durant ses heures de loisir. Lorsqu'il a soumis son projet final au maire Drapeau, en septembre 1971, le premier magistrat s'est dit enchanté et il a convoqué plusieurs membres du comité exécutif de la ville de Montréal pour leur faire voir les plans finalisés de M. Phaneuf.

"Puis le maire m'a annoncé que tout ce qui restait à faire c'était de me rendre à Paris pour montrer à Roger Taillibert ce que nous désirions", a poursuivi le témoin. Dès le lendemain, M. Phaneuf s'envolait pour Paris où il rencontrait l'architecte Taillibert.

Plus tôt au cours de l'audience, le directeur des travaux publics de la ville de Montréal, M. Charles Boileau, a expliqué aux commissaires qu'il avait lui-même recommandé, en 1974, qu'on ne procède pas à des appels d'offres pour la construction du stade afin d'entreprendre les travaux le plus tôt possible.

Phaneuf s'est fié aux quantités que lui indiquait Taillibert

MONTREAL (PC) — Pour établir les coûts des installations olympiques, l'ingénieur Claude Phaneuf s'est fié aux quantités que lui indiquait l'architecte français Roger Taillibert.

Ce dernier lui envoyait les chiffres que l'ingénieur montréalais transformait en mesures canadiennes tout simplement.

Ainsi, il a été possible d'apprendre que le parc olympique devait coûter \$80 millions en avril 1972, \$104 millions en mai et \$183 millions en septembre 1972, soit le montant fourni aux vérificateurs du Conseil de Trésor canadien au moment où la Chambre des communes s'appretait à voter les programmes susceptibles d'assurer l'autofinancement des Jeux.

Dans le cas précis du vélodrome, les chiffres étaient exclusivement ceux de Taillibert puisque Claude Phaneuf n'avait jamais vu les plans ou même une esquisse du projet.

Le coût du vélodrome, était de \$15 millions en octobre 1973. A l'étape des appels d'offres, en mai 1973, il atteignait \$22 millions.

Référendum: la fiscalité ne sera pas la seule composante de la question

(D'après CP) — Le cabinet québécois semble avoir quelque peu fait marche arrière hier par rapport aux indications selon lesquelles la question du référendum tournerait autour des pouvoirs provinciaux de taxation.

Dans des déclarations séparées, le premier ministre Lévesque et le ministre d'Etat au développement économique, Bernard Landry, insistent à l'effet que bien que les pouvoirs de taxation soient l'une des composantes importantes

de la souveraineté politique, la question du référendum sera formulée d'une façon plus large.

A Québec, M. Landry a dit aux reporters que la question sera "beaucoup plus large" que certains ne l'avaient anticipée et qu'elle touchera "le futur de la nouvelle association canadienne".

Le ministre commentait une déclaration du ministre d'Etat au développement culturel, Camille Laurin, qui a indiqué en fin de semaine que

le seul élément de souveraineté essentiel est que le Québec perçoive toutes les taxes dans la province au lieu de les partager avec Ottawa comme c'est le cas actuellement.

Tous les autres sujets — tels la possibilité d'avoir une armée séparée ou conjointe, de même que des services postaux uniques ou propres — pouvaient être abordés plus tard dans les négociations avec Ottawa, a dit M. Laurin.

Le premier ministre Lévesque avait fait écho à ces propos, soulignant lors d'une rencontre de militants du Parti québécois que la fiscalité constituerait l'essence de la question, puisque "avoir des pouvoirs complets de taxation sont l'un des meilleurs symboles de la souveraineté".

Ryan

Le chef du Parti libéral, Claude Ryan, avait aussitôt qualifié de "malhonnête" de libeller la question en ces termes sans mentionner aucunement l'indépendance.

Au cours d'un bref entretien avec les journalistes, à Montréal, hier, le premier ministre Lévesque a souligné encore que les pouvoirs de taxation sont le point central de l'indépendance.

Mais il y a un long chemin à parcourir avant de pouvoir dire que la question portera seulement sur la fiscalité, a dit M. Lévesque.

Il a ajouté qu'aux termes de la législation en vigueur c'est l'Assemblée nationale qui aura le dernier mot à dire sur toute question référendaire.

Turner s'excuse d'avoir critiqué des ministres

OTTAWA (PC) — L'ancien ministre des Finances, M. John Turner, a écrit à des ministres du cabinet Trudeau pour s'excuser de les avoir critiqués dans des communiqués adressés aux membres les plus en vue du monde canadien des affaires.

Des porte-parole de deux des ministres ont confirmé hier que M. Turner avait écrit des lettres d'une page et demie pour expliquer les commentaires contenus dans les communiqués.

Les deux porte-parole ont refusé de se livrer à des commentaires sur le contenu des lettres, mais l'un d'eux a expliqué que la missive pouvait être considérée comme "une lettre d'excuses ou d'explication".

Les ministres critiqués par M. Turner, qui est occasionnellement décrit comme un successeur possible de M. Trudeau, sont MM. Jack Horner, ministre du Commerce, Allastair Gillespie, ministre de l'Énergie, Jean-Christien, ministre des Finances et Robert Andras, président du Conseil du Trésor.

Ces communiqués, qui ont été expédiés sur demande aux clients de l'étude juridique de M. Turner, contenaient une analyse détaillée, parfois de

style potinier, de la situation politique canadienne.

Récemment, lorsqu'on l'interrogeait à ce sujet, M. Turner a rétorqué: "Nous ne jouons pas le jeu des communiqués".

Sur des copies de deux des communiqués obtenus par la Presse canadienne, on pouvait lire que M. Chrétien avait

perdu tout contrôle sur le ministère des Finances, que M. Gillespie ne jouit plus de la confiance du premier ministre, que M. Horner "passe 95 pour 100 de son temps à travailler à sa réélection" et que M. Andras "a combattu et perdu trop de batailles" au chapitre de la compression des dépenses gouvernementales.

GRAND SPECIAL D'AUTOMNE
Termes faciles Payez en 90 jours sans intérêt

AUVENTS EN ALUMINIUM
FINI EMAIL CUIT DE COULEUR OU EN FIBRE DE VERRE
Toutes dimensions

Installés par nos experts.

Résidentiels, commerciaux et industriels
A VOTRE CHOIX
14 combinaisons de couleurs en aluminium
et 10 en fibre de verre.

LE SOIR 692-2127
623-9204

ESTIMATIONS GRATUITES
263, RUE SAINT-PAUL
(Carré Parent) Québec

GARANTIE FEN-POR-A ENR.
Plus de 26 ans d'expérience.
5 ans contre matériaux défectueux.

FEN-POR-A ENR.
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
ANCIENNEMENT W. MORRIS

Visitez notre nouvelle salle d'exposition

AUX 4

G.H. ECHÈNE & FILS INC

SPECIAL DE LA SEMAINE

QUANTITE LIMITEE

COMPLET VELOURS

COULEUR
NOIR
BRUN
BLEU
Rég.
\$149.95

PRIX CHOC
119.95

C'EST UN PEU + PLUS

CHARGEN

master charge

Mise de côté

• BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY

• PLACE 4-BOURGEOIS STE-FOY

• PLACE KENNEDY LEVIS

• GALERIES CANADIENNE QUEBEC

québec et sa banlieue

Québec - Cap-Rouge - Sainte-Foy - Sillery - Beauport

dans nos régions

Protestations

Chaque élève indien coûtera \$189 aux contribuables de Sept-Îles, si une directive imposée par le ministère de l'Éducation n'est pas révisée. Il en sera de même aux commissions scolaires de Havre-St-Pierre, Schefferville, Roberval et Val-d'Or. Aussi, les commissaires de Sept-Îles ont-ils demandé une entrevue avec le sous-ministre de l'Éducation, à Québec, pour lundi prochain, à ce sujet.

Usine de traitement de l'eau

La ville de Sept-Îles a confié à des professionnels le soin de confectionner des plans et devis en vue de la construction d'une usine de traitement de l'eau; le projet global est approximativement estimé à \$5 millions.

Festival d'automne

Le 9e festival d'automne aura lieu à Rimouski du 2 au 9 octobre, sous la présidence de M. Michel Boivin. Parmi les différentes activités, il y aura la course de lits dans les rues de la ville, le samedi 7; cette manifestation devrait regrouper plus d'une quarantaine de concurrents, soit quatre personnes par lit. Il y aura aussi plusieurs événements artistiques et sportifs, dont évidemment la chasse au faisan, ainsi que des expositions d'artisanat et d'œuvres d'art.

Boycottage des cours

Le boycottage des cours par les parents des quelque 138 étudiants au niveau secondaire I et II des localités de Lac-Etchemin, de Saint-Luc et de Sainte-Germaine, se poursuit à l'institut La Mennais, à Lac-Etchemin. La plupart des 120 étudiants au niveau secondaire III et IV de ces localités ne se sont pas présentés à leurs cours, à la polyvalente des Appalaches, de Sainte-Justine. Le comité ACTION des parents dit que le boycottage se poursuivra jusqu'au bout, alors que la régionale la Chaudière s'en tient au vœu exprimé par les commissaires, que les étudiants de Lac-Etchemin soient intégrés à la polyvalente de Sainte-Justine.

Refus de 15 municipalités

Quinze municipalités dont Black Lake et East Broughton Village refusent d'adhérer à la Société économique de la région de l'Amiante, organisme créé pour prendre la relève de la Commission industrielle de Thetford Mines. Pour la plupart, la décision est motivée par le refus de souscrire une cotisation de \$1 par capita de leur population pour assurer le financement de la SERA, en 1979.

Pour le cyclisme

Lévis fut la première municipalité de la Rive-Sud à être dotée de corridors pour les cyclistes; elle a reçu la participation du conseil régional des loisirs qui a eu une subvention spéciale du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. A Saint-David, on prépare un projet encore plus grand, soit des corridors protégés de 32 pouces dans plusieurs rues et une piste cyclable devant longer la route des îles.

Jeux du Québec

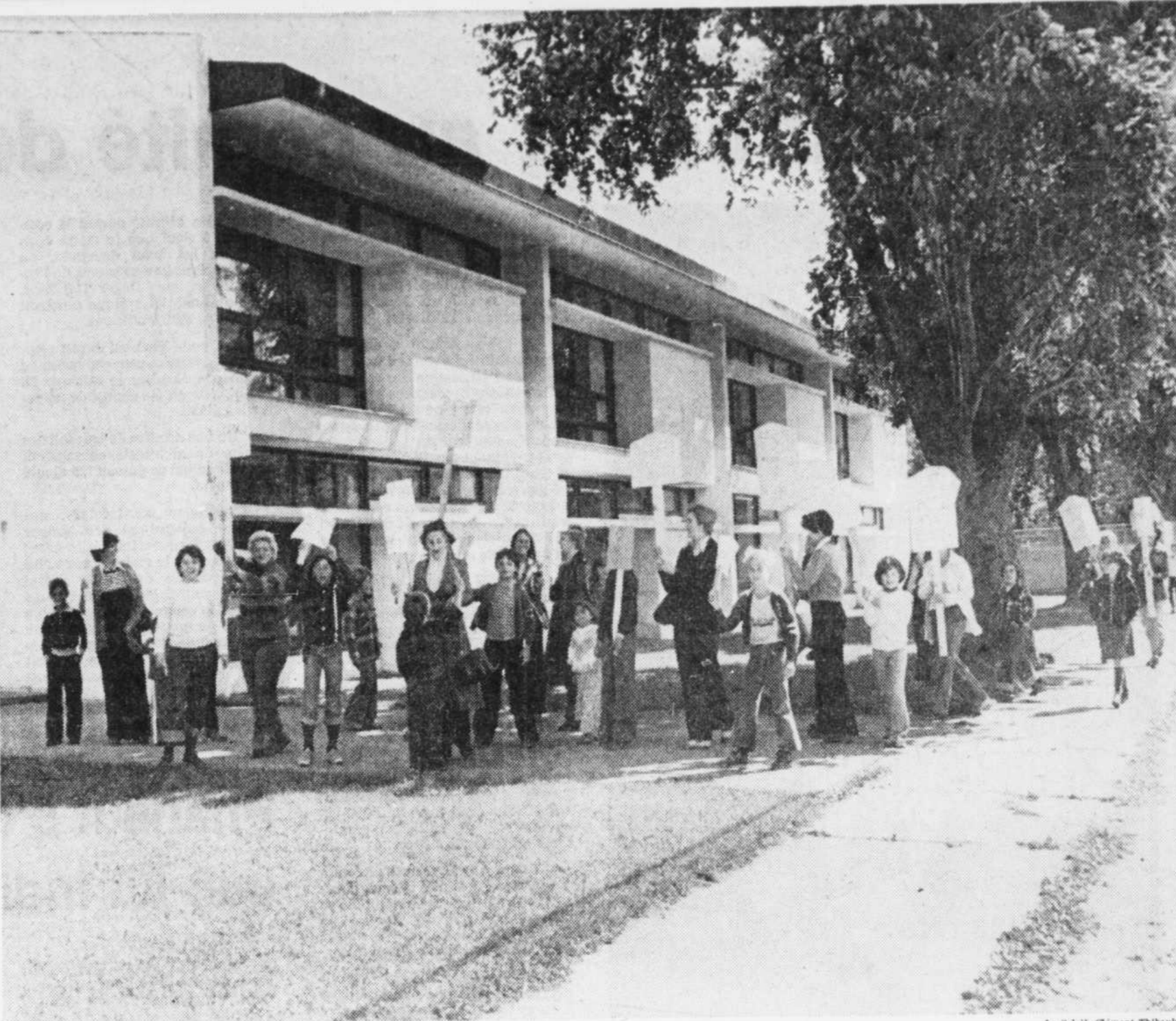
La ville de Saint-Georges de Beauce a posé sa candidature pour obtenir les Jeux d'été du Québec en 1979. En annonçant cette nouvelle à l'issue de la réunion du conseil, le maire Sylvester Redmond a affirmé que trois conseillers se rendront à Montréal pour y rencontrer les dirigeants de la Société des Jeux. "C'est à cette occasion, a-t-il ajouté, que l'on saura définitivement si la ville de Saint-Georges sera l'hôte des Jeux d'été du Québec, l'an prochain."

L'autoroute Robert-Cliche?

Tout en déclarant qu'il était prêt à un compromis et à accepter la continuation de l'autoroute de la Beauce jusqu'à Saint-Georges sur une seule voie, le député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellet, a déclaré hier que si le premier ministre René Lévesque annonçait que la 73 serait connue sous le nom d'autoroute Robert-Cliche, ce qui ne saurait retarder selon lui, il exigerait alors la construction immédiate de la voie rapide vers Saint-Georges, sur deux voies.



Un employé du ministère des Transports vérifiant la dureté de l'asphalte posé sur l'autoroute de la Beauce, entre Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie.



Des parents et leurs enfants ont manifesté hier devant les écoles élémentaires Boudreau et Chanoine-Côté à Vanier.

Le Soleil, Clément Thibault

Des parents veulent que le transport scolaire soit remis dans Bonaventure

par Damien GAGNON

Des parents accompagnés de leurs enfants ont manifesté, hier midi, devant les écoles élémentaires Boudreau et Chanoine-Côté à Vanier pour réclamer le rétablissement du transport scolaire pour une soixantaine d'étudiants du secteur Bonaventure.

Un porte-parole du groupe, M. Marc Leclerc, a souligné que l'an dernier, ces enfants avaient un autobus à leur disposition. Cette année, la Commission des écoles catholiques de Québec a supprimé le service sous prétexte que l'ouverture d'une nouvelle rue ne rend plus le transport obligatoire. La CECQ prétend que les enfants sont maintenant à l'intérieur d'un mille de l'école.

Les parents soutiennent de leur côté que leurs enfants sont toujours à plus d'un mille de l'école et exigent le rétablissement du transport.

Ils ont soumis leur demande à l'assemblée régulière des commissaires d'écoles de la CECQ lundi soir et comme ils n'ont pas obtenu une réponse immédiate, ils ont décidé de manifester leur mécontentement.

Les commissaires d'écoles ont pris

la décision de référer au comité permanent du transport la demande des parents du secteur Bonaventure. Le comité permanent du transport soumettra son rapport à la prochaine séance du conseil des commissaires.

Les parents mécontents entendent poursuivre leur manifestations aujourd'hui. Ils veulent même se rendre au parlement et tenter de rencontrer le député du comté Jean-François Bertrand.

La commission scolaire de Ste-Foy réfère à la cour

La commission scolaire de Sainte-Foy décide de prendre des procédures judiciaires pour forcer le ministère de l'Éducation à approuver son budget pour l'année 1978-1979.

Cette décision a été prise à l'assemblée du conseil des commissaires qui s'est tenue hier soir. Un bref de mandamus sera signifié au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin par le conseiller juridique de la commission scolaire.

Les commissaires d'écoles sont tous d'avis que le budget de la commission scolaire doit être adopté

indépendamment de subventions qu'aurait reçues en trop la commission scolaire de Sillery avant sa fusion avec Sainte-Foy.

Si les démarches de la commission scolaire devaient s'avérer inutiles, elle devra soumettre, à compter du 15 septembre, toutes ses dépenses à l'approbation du ministère de l'Éducation à moins d'accepter de prélever une taxe spéciale dans le secteur de Sillery pour rembourser les subventions supposément reçues en trop, condition posée par le ministère de l'Éducation à l'acceptation du budget.

Six logements évacués

par Tom FRECHETTE

Les occupants de six logements ont été forcés, hier, d'évacuer un édifice de trois étages à la suite d'un incendie qui s'est déclaré au 623, rue Bonaventure, dans le quartier Saint-Malo, à Québec.

Le feu a pris naissance vers midi dans la chambre aux fourmaises. A leur arrivée sur les lieux, les pompiers des casernes numéros 8 et 3 ont rencontré de la difficulté à localiser un nuage de fumée.

A cause de la densité de la

population dans le secteur, une deuxième alarme fut sonnée et du renfort arriva sur les lieux où plusieurs curieux étaient déjà rassemblés.

Toutefois dans l'espace d'une heure environ, la fumée qui avait gagné les étages supérieurs était maîtrisée par une trentaine de pompiers. Les dommages ont particulièrement été causés par la fumée et l'eau.

La bâtisse qui appartient à M. Carl Michaud a été affectée par des dégâts estimés sommairement à environ 15.000.

**A VENDRE
PROVI-SOIR**

Dépanneur licencié avec libre-service. Ecrire à:
Dépt 9071 - Le Soleil

Au cœur du vieux

BOSTON

Hôtel

AVERY

Un hôtel qui se distingue des autres
Un havre pour les voyageurs
avertis, situé au cœur du vieux
Boston. Les chambres sont gaies et
harmonieusement décorées. TV,
air climatisé. Aucun supplément
pour les enfants de moins de 14
ans. Ecrivez pour obtenir notre
brochure.

STATIONNEMENT GRATUIT
ch. simple \$16.00 ch. double \$20.00
au coin des rues Avery et Washington
(617) 482-8000
Appeler à frais vireux 800-323-1176

Rochette prend le plancher...

Vente d'entrepôt
DE 10 à 50% DE RABAIS
SUR TOUT LE STOCK

Tapis-Prélarts-Tapis d'Orient

**ÉMILIE
ROCHETTE**

La maison du Tapis à Québec
555 de la Couronne 529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

rt - Charlesbourg - Loretteville - Iles d'Orléans - Notre-Dame-des-Laurentides - Lac Saint-Charles - Beaupré - Lac Beauport

Le design industriel au service de l'entreprise

par **Gérald OUELLET**

"Le design industriel est essentiellement un facteur de profit". C'est ce qu'affirme M. Denis Matte, responsable de l'atelier de design industriel de GID Ltée, de Québec, à la suite d'expériences concrètes qu'il a vécues avec l'industrie.

Chaque année, explique-t-il, des centaines de nouveaux produits et de nouveaux modèles de produits existants sont lancés sur le marché. La plupart essuient, à plus ou moins court terme, un échec retentissant et entraînent dans leur chute les espoirs et les investissements des industriels qui les ont parrainés. Certains réussissent à s'accaparer d'une timide part de marché qu'ils ne pourront malheureusement pas conserver, même à grand renfort de publicité, et sont condamnés à céder la place, victimes de la course effrénée de la compétition.

Seule une infime minorité de produits réussira là où les autres ont échoué et recevra les faveurs d'un consommateur de plus en plus averti et exigeant. Selon M. Matte, les produits de cette dernière catégorie ont tous quelque chose en commun: le design.

Le design fait vendre

Le design industriel s'intéresse à la cohérence qui doit exister entre l'esthétique d'un objet et sa fonction, et entre sa forme et l'économie de son procédé de fabrication. Le design industriel fait ses preuves sur le marché: l'objet bien conçu vend bien. Là-dessus, M. Matte est catégorique: "Le design fait vendre et l'expérience est là pour le prouver. Que ce soit celle de la machine à écrire IBM, du téléphone Contempora ou du train LRC. Malheureusement, trop peu d'industriels québécois font appel à des designers et encore ceux qui y font appel le font trop peu souvent ou trop tard", d'enchaîner M. Matte.

"Pour autant un marché aussi compétitif que celui dans lequel évolue le Québec ne peut qu'être réceptif aux produits dont la conception aura été confiée à des designers industriels compétents. En effet, l'industriel du Québec fait face à une double menace sur le marché québécois. Il y a tout d'abord le fait qu'à lui seul, le territoire québécois ne peut garantir un marché suffisant et ensuite que ce même marché québécois est de plus en plus perméable aux importations des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie". Cette situation a pour effet de forcer l'industriel québécois à exporter tout en faisant face à la concurrence qui vient le relancer jusque dans sa propre cour.

Selon M. Matte, le design industriel est l'arme par excellence qui permet de combattre sur les deux fronts à la fois. "Dans une économie qui voit les coûts de matières premières et de main-d'œuvre augmenter au point où le chef d'entreprise se plaint de ne plus pouvoir être compétitif, le design devient de plus en plus important. En effet, le design ajoute des éléments nouveaux au produit; il le personnalise et lui permet de mieux résister aux pressions de la concurrence et du changement; il l'adapte à la demande et aux contraintes de la production".

C'est d'ailleurs, explique-t-il, en reconnaissant l'importance du design industriel dans la politique d'innovation et de création de produits, que nos gouvernements ont mis sur pied des programmes d'aide visant à encourager l'utilisation des services de designers industriels par la petite et moyenne entreprise. Selon lui, il est à prévoir qu'à l'exemple des manufacturiers scandinaves, allemands ou italiens qui font largement appel au design pour améliorer la valeur compétitive de leurs produits, les manufacturiers québécois comprendront que le design fait vendre et est réellement un facteur de profit pour l'entreprise.

Le coût du design industriel

La majorité des chefs de petites et moyennes entreprises québécoises croit que le design industriel est un luxe que seules peuvent s'offrir les grosses firmes comme IBM ou Bell Canada. "Rien n'est plus faux, nous affirme M. Matte. Le design industriel n'est pas un luxe; il est une nécessité et doit participer au même titre que la technique ou le marketing à la naissance et à la mise en marché d'un produit. D'une façon ou d'une autre, concevoir un produit ou créer un nouveau modèle, c'est faire du design. Tout ce qui n'arrive pas par accident arrive par design. Nulle entreprise ne peut y échapper". Alors comment expliquer que si peu de chefs d'entreprises confient à des designers industriels compétents la conception de leurs produits?

M. Matte nous suggère plusieurs réponses: le design industriel et les services que peuvent offrir les designers industriels sont trop peu connus. Après tout, il n'y a qu'une cinquantaine de designers industriels reconnus au Québec. En dehors de la région métropolitaine de Montréal, GID Ltée, située à Québec, est la seule firme privée qui offre des services complets de design industriel. Il y a ensuite le conservatisme traditionnel d'une bonne partie des chefs d'entreprises québécoises qui préfèrent encore l'amateurisme et l'imitation à l'innovation.

Il y a aussi la crainte du coût des honoraires. Là-dessus, M. Matte nous fait remarquer qu'un produit qui se vend bien amortit rapidement les coûts de design, ceux-ci étant minimes comparés aux profits générés. "Les honoraires de designer industriel ne sont pas une dépense, mais bien un investissement. Le design est beaucoup moins coûteux qu'une campagne de publicité, dit-il, et produit des effets beaucoup plus permanents et a plus de chance de contribuer positivement à l'augmentation et au maintien du volume de vente." Et M. Matte d'insister, chiffres à l'appui, "les honoraires du designer industriel sont une bagatelle, comparés à l'augmentation du chiffre d'affaires obtenue par les entreprises qui utilisent les services d'un designer".

Une expérience vécue: Roy & Breton Inc.

Située à Saint-Vallier de Bellechasse, la compagnie Roy & Breton Inc. est une entreprise manufacturière québécoise spécialisée dans l'ameublement de bureau. Le cas de Roy & Breton Inc. est le cas type d'une PME qui a pu, grâce au design industriel, se lancer dans un programme d'expansion en dépit de la forte concurrence dans son champ d'activités. Roy & Breton fabrique une ligne conventionnelle de mobilier de bureau, que l'on retrouvait en grand nombre dans la plupart des bureaux privés ou institutionnels, au début des années 1970.

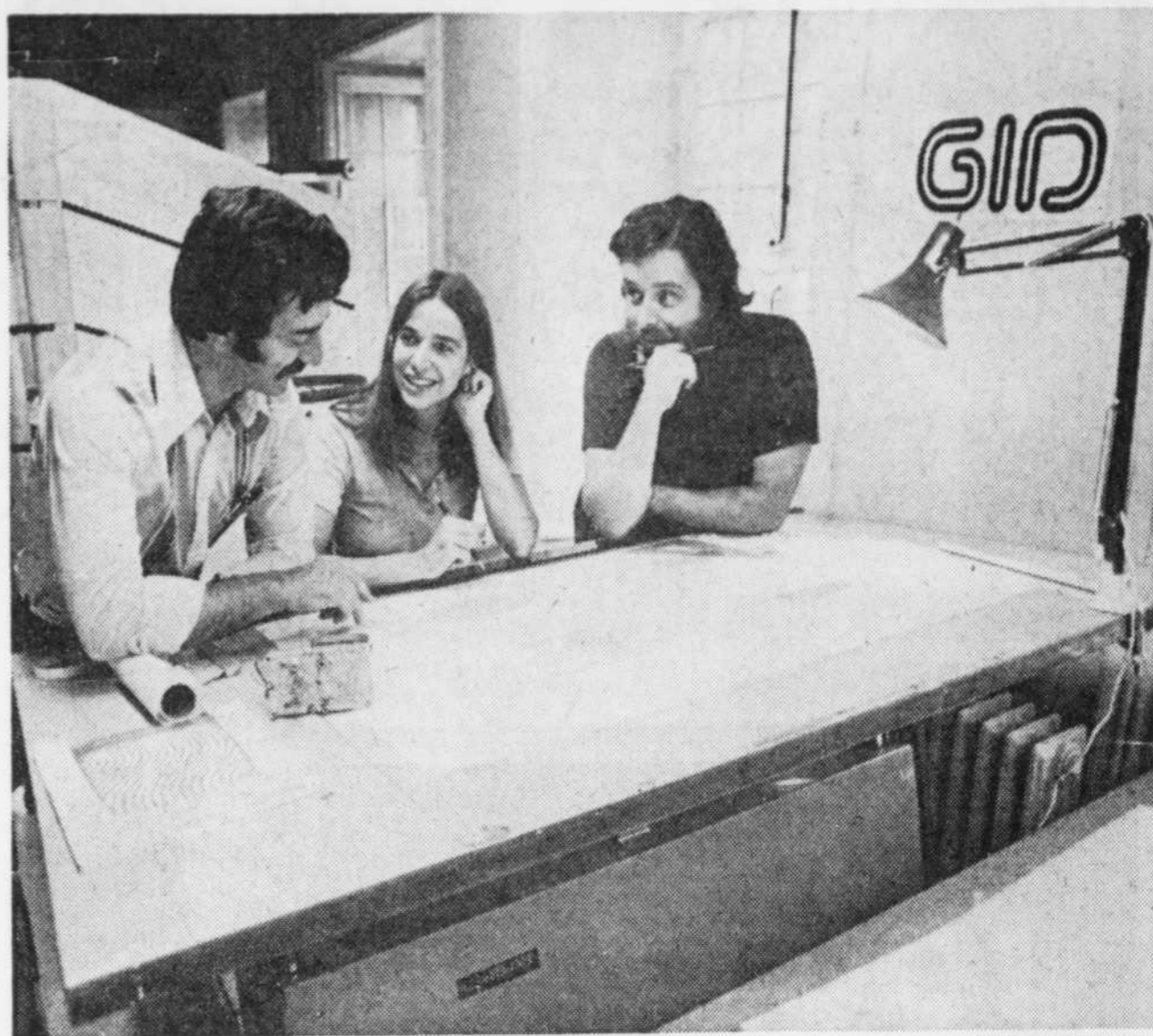
En 1975, la concurrence se faisant très forte et la situation devenant plus difficile, M. Paul-Armand Roy, président de l'entreprise, décide de donner un coup de barre et d'investir dans le design industriel. Il rencontre M. Matte et avec celui-ci, définit une politique d'innovation pour l'entreprise et met sur pied un programme de développement de produits. De ce programme, la série ASTRAL V allait naître et allait permettre à l'entreprise de connaître en moins de trois ans des succès éclatants.

Le premier volet du programme permet aux designers industriels de créer les plans d'une série d'ameublement de bureau modulaire en tenant compte des contraintes et des difficultés auxquelles devaient faire face la compagnie Roy & Breton Inc., tel que l'éloignement des grands centres et les problèmes d'entreposage et de transport. Lancée sur le marché, la nouvelle série connaît un succès immédiat.

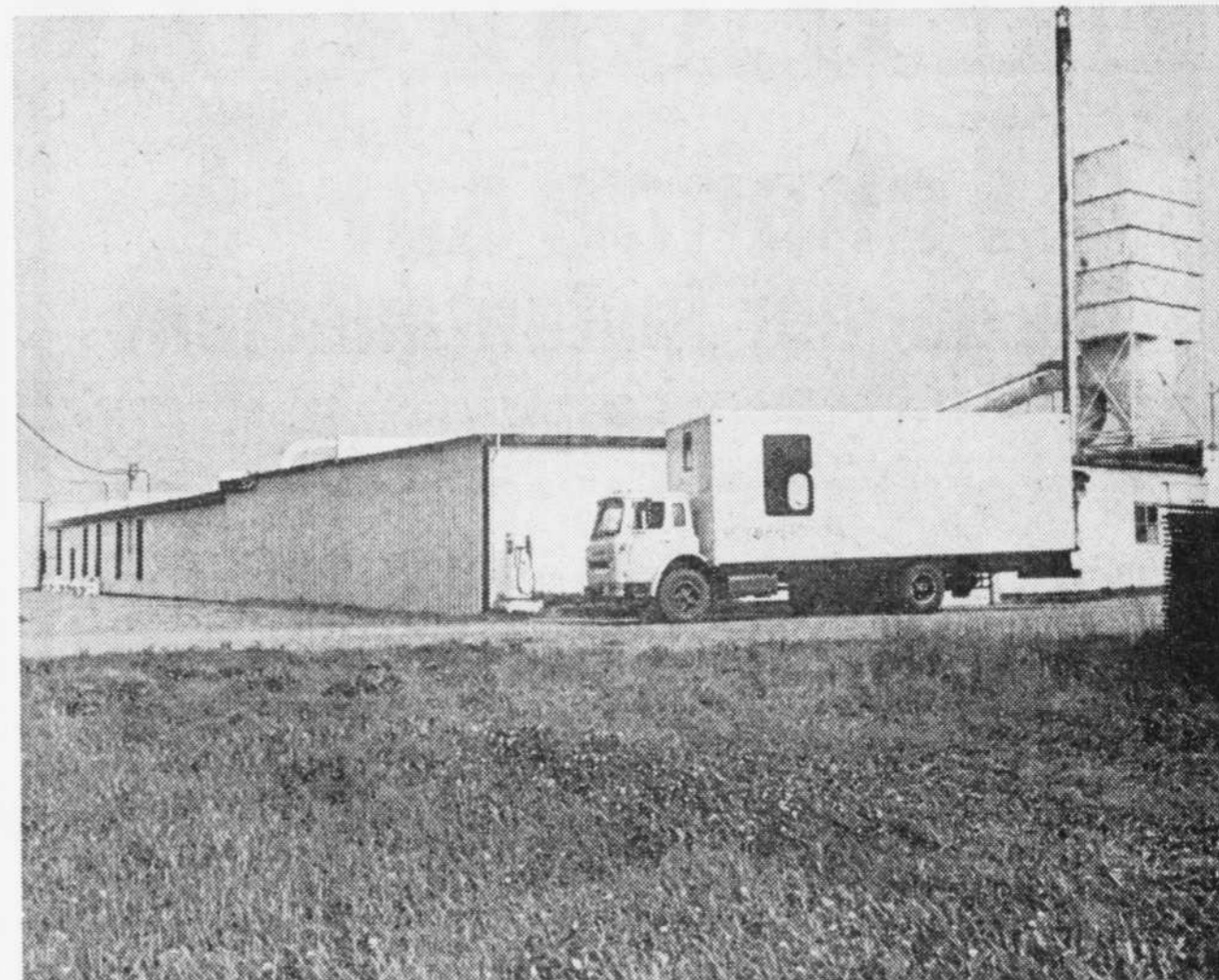
L'année suivante, le deuxième volet du programme est mis de l'avant et permet la création d'une série de fauteuils d'attente s'harmonisant avec la série de bureau modulaire déjà conçue. Cette fois-ci, c'est le succès instantané; Denis Matte, reçoit un prix d'excellence au concours Design Québec 1977 pour le design de la série de fauteuil. Pour sa part, M. Paul-Armand Roy voit la demande pour la série ASTRAL V monter en flèche et le chiffre d'affaires de son entreprise s'accroît proportionnellement. A la série de mobilier modulaire et de fauteuils d'attente viennent s'ajouter une table de conférence et un mini-frigorif de bureau, dont la conception et les lignes s'inspirent toujours de la série ASTRAL V.

Les résultats sont fabuleux; la série ASTRAL V est rapidement devenue la pièce maîtresse de la collection Roy & Breton Inc. contribuant pour plus de 60 pour 100 du chiffre d'affaires et permettant de songer à l'agrandissement de l'usine et d'attaquer le marché de l'exportation.

Le programme de développement ne s'arrête pas là. GID Ltée a dans ses cartons et sur ses tables de travail des design de bureaux qui ont été commandés par Roy & Breton et dont les prototypes laissent déjà prévoir d'autres succès. De nous confier M. Paul-Armand Roy, "il ne fait aucun doute, suite aux succès que nous avons connus, que le design industriel a joué et continuera de jouer un rôle majeur dans le développement et la croissance de mon entreprise".



Discussion technique entre designers industriels autour d'une maquette d'une rôtissoire mécanisée. Dans l'ordre habituel: Denis Matte, Francine Armand et Mario Lévesque.



Une PME novatrice: Roy & Breton Inc., à St-Vallier de Bellechasse.

CORPORATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC, RIVE-NORD,
1506, Chemin Ste-Foy, Suite 4, Québec, Qué. G1S 2P1
Téléphone: 621-2507

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Québec, rive-nord, sera tenue samedi, 16 septembre 1978 à 15h30 à l'Auberge des Gouverneurs, Centre-Ville, 690 est, boulevard St-Cyrille, Québec.

Cordiale bienvenue à tous.
La Présidente,
Andrée Paulet, infirmière

Québec, 13 septembre 1978.

N.B. Seuls les membres en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ont droit de vote. Prière d'apporter votre permis de vote.

CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre cahier publicitaire "VIVE LA VIE", inséré dans ce journal, mardi le 12 septembre.

En page 5, à l'article V:
ENSEMBLE 2 PIÈCES POUR FILLETES, le modèle illustré et décrit n'en est qu'un parmi tout un assortiment de modèles disponibles, dans les tailles 2-3X.

Nous regrettons cette erreur et nous en excusons auprès de notre clientèle.

Faites Confiance à Towers

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Syndicat DE QUÉBEC
• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

SALON ROMAIN

Spécial de septembre
PERMANENTE aux PROTEINES
Valeur de 35.00 pour
du 1er au 30 septembre
en vigueur toute la semaine
Tél.: 529-7351 local 208

22.50 (coupe incluse)

Ciné Québec **RÉTROSPECTIVE MAURICE PROULX**

11, 12, 13, 14, SEPTEMBRE 1978
Auditorium Institut de technologie agricole
100, 1^{ère} Rue
La Pocatière
entrée libre

Lundi 11 septembre 20h En pays neufs 1934-1937 65 mn Sainte Anne de Roquemare 1942 20 mn	Mardi 12 septembre 20h En pays pittoresque 1938-1939 125 mn	Mercredi 13 septembre 20h Le percheron 1946 20 mn Le lin du Canada 1947 41 mn Les ennemis de la pomme de terre 1949 10 mn Jeunesse rurale 1951 30 mn	Jeudi 14 septembre 19h30 Une journée à l'exposition provinciale 1942 21 mn Congrès marial d'Ottawa 1950 20 mn Marguerite Bourgeoise 1954 21 mn Le cinquantenaire des caisses populaires 1951 21 mn	21h30 Ski à Québec 1950 20 mn Waconichi 1955 20 mn Les Iles de la Madeleine 1956 30 mn Au royaume du Saguenay 1957 29 mn
--	---	--	--	--

Une décision du commissaire du travail soulève des remous

HULL (PC) — La décision du commissaire au travail du Québec, M. Maurice Vassart, stipulant que le gouvernement fédéral doit respecter la loi 101 interdisant à tout employeur de congédier un employé parce qu'il ne parle pas l'anglais, a provoqué des remous dans les milieux de la capitale fédérale, hier.

Le commissaire au travail a ainsi tranché le cas de Mme Hélène Saumure, une Hulloise unilingue francophone employée par une agence de sécurité et congédiée le 12 juin par cette dernière parce qu'elle ne parlait pas anglais. Mme Saumure a toutefois été réembauchée avant que M. Vassart fasse connaître sa décision.

Les hauts fonctionnaires fédéraux se sont immédiatement penchés sur cette question pour étudier les conséquences possibles de cette décision sur la politique bilingue du gouvernement fédéral.

M. Max Yalden

Le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, ne croit pas que la décision du commissaire au travail du Québec ne porte atteinte aux efforts du gouvernement Trudeau pour favoriser le bilinguisme au sein de la fonction publique fédérale. Il a expliqué que des fonctionnaires unilingues francophones pourraient toujours faire équipe avec des fonctionnaires unilingues anglais. De cette façon, les services seraient bilingues bien que le personnel serait unilingue.

M. Yalden est toutefois d'avis que le gouvernement d'Ottawa doit étudier toutes les facettes de la décision du commissaire au travail québécois pour étudier quels seront les effets, si effet il y a, sur les exigences linguistiques des employés travaillant au Québec.

Pour le commissaire aux langues, le jugement Vassart soulève également la question de savoir laquelle des lois du travail, celle du fédéral ou celle de la province de Québec, a préséance dans pareil cas.

Pour M. Maurice Vassart, la question ne se pose même pas puisque pour lui, c'est la loi provinciale qui prime sur la loi fédérale.

Pour donner plus de poids à son augmentation, M. Vassart a donné l'exemple suivant: "Quand un citoyen de Gatineau, Québec, travaille sur un

chantier de construction à Cornwall (Ont.), personne n'ose mettre en doute que l'employeur est assujéti à la loi ontarienne régissant les relations du travail".

M. Vassart a également ordonné que Mme Saumure soit remboursée pour la perte de son salaire.

Campagne de \$600,000 en faveur de la francisation

MONTREAL (PC) — L'Office de la langue française consacrera \$600,000 de son budget global de \$8,7 millions pour proclamer bien haut que "Au Québec, on vit en français".

Cette campagne d'information et de publicité sur la francisation est la plus importante en terme d'énergie financière et humaine depuis l'adoption de la loi 101 ainsi que depuis l'arrivée de M. Raymond Gosselin à la présidence de l'Office de la langue française.

Rappelant que la mission de l'OLF est de tout mettre en oeuvre "pour garantir aux Québécois le respect de certains droits linguistiques fondamentaux et pour faire du français la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires dans l'administration et les entreprises, M. Gosselin a expliqué, au cours d'une conférence de presse, hier, que cette campagne s'adresse au grand public.

Il n'est pas question pour l'OLF d'expliquer chacun des 232 articles de la loi 101 au cours de cette campagne de publicité. C'est l'esprit et non la lettre de la loi qu'il faut faire connaître et expliquer dans des communications de masse, a précisé M. Gosselin.

"Les francophones sont, a-il-ajouté, les premiers visés par cette campagne,

car nous voulons susciter la fierté de tous les Québécois et les amener à être des agents de changement dans leur milieu. Les messages qui sont adressés aux anglophones, deuxième cible, visent à leur faire saisir l'esprit de la Charte de la langue française et à leur faire comprendre que les changements qu'elle préconise sont en voie de réalisation".

Les quatre messages télévisés destinés aux francophones ont été produits autour de ce que l'Office juge un intérêt commun, qui reflète la volonté même de la charte: "Au Québec, on vit en français". Ce thème est le slogan de la campagne.

S'il existe un problème, c'est plutôt chez les francophones qu'on le rencontre, a affirmé pour sa part le vice-président de l'Office, M. Jean-Guy Lavigne. Habitués à vivre selon le bilinguisme plus ou moins officiel qui était la règle depuis plusieurs années, plusieurs francophones se montrent franchement rébarbatifs au changement, explique M. Lavigne. Cette réaction serait particulièrement vive chez ceux qu'on a déjà qualifiés, dans certains milieux, de "francophones de service" et dont la compétence se limitait à connaître leur langue maternelle.

CÉLÉBRONS



UNIPRIX

JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE '78



JOUEZ INSTANT-PRIX

1 chance sur 4
de gagner instantanément

5 voyages d'une semaine
pour 2 personnes au Holiday Inn,
Freeport, Bahamas

UNE GRACIEUSE TÊTE DE
Sunflight

Le numéro 1 des vacances-soleil.

8,850 cadeaux-surprises

16,500 bons d'achat de \$1.00



HÉ!

LES ÉTUDIANTS!

votre boutique

UNIPRIX

vous offre des

COUVERTURES DE LIVRES

GRATUITES

Hâtez-vous, les quantités sont limitées

ENCAN DOLLARS IMPAIRES

Toute la marchandise de l'encan sera exposée durant les 7 semaines du concours.



Plus de \$10,000.
en marchandise
payable uniquement
en **DOLLARS IMPAIRES**

Comment les obtenir ?

À partir du 15 août 1978, faites vos achats de la rentrée au Carrefour Charlesbourg, et faites vous remettre, par tous les marchands, autant de DOLLARS IMPAIRES QUE DE DOLLARS D'ACHAT; et soyez prêt pour la grande vente à l'encan DOLLARS IMPAIRES le 30 septembre.

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500 Henri Bourassa
Charlesbourg
(en haut de la 80)



OUVERTURE OFFICIELLE

Un cadeau surprise sera remis à chaque enfant.

D' **AMEUBLEMENT RACINE** ENR.

Un chandail sera offert gratuitement à tout acheteur d'un appareil HITACHI.

au 2090, boul. Ste-Anne (St-Pascal)
(ancien magasin Steinberg)

A cette occasion,
des rabais formidables vous sont offerts

PENDANT 3 JOURS

**JEUDI 14, VENDREDI 15
et SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

A GAGNER:
TELECOULEUR 20"
de marque SANYO
avec base
Tout acheteur d'une valeur de \$100 et plus chez Ameublement Racine seulement se verra remettre un coupon de participation.



LES DYNAMIQUES PROPRIETAIRES D'AMEUBLEMENT RACINE

Assis, de gauche à droite, Denis Racine, vice-président, Bernard Racine, secrétaire-trésorier, et debout, Michel Racine, président.

Pour vous conseiller à l'achat d'ameublement et d'appareils ménagers dans les marques renommées suivantes:
HITACHI - SANYO - KELVINATOR - ETC.
une équipe d'experts vous attend!



ELMO SIROIS
gérant dépt des meubles et app. ménagers.

Depuis 25 ans dans le domaine des meubles et appareils ménagers.

Monsieur Sirois remercie sa nombreuse clientèle et l'invite de nouveau à venir le rencontrer chez Ameublement Racine.



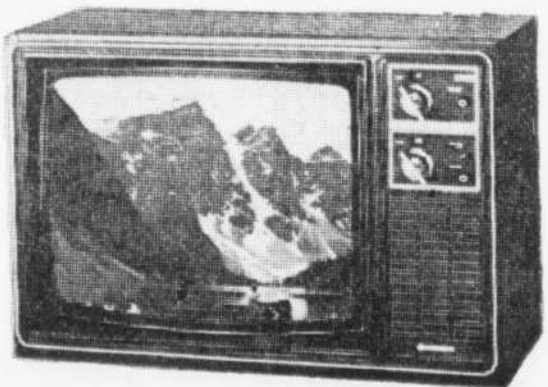
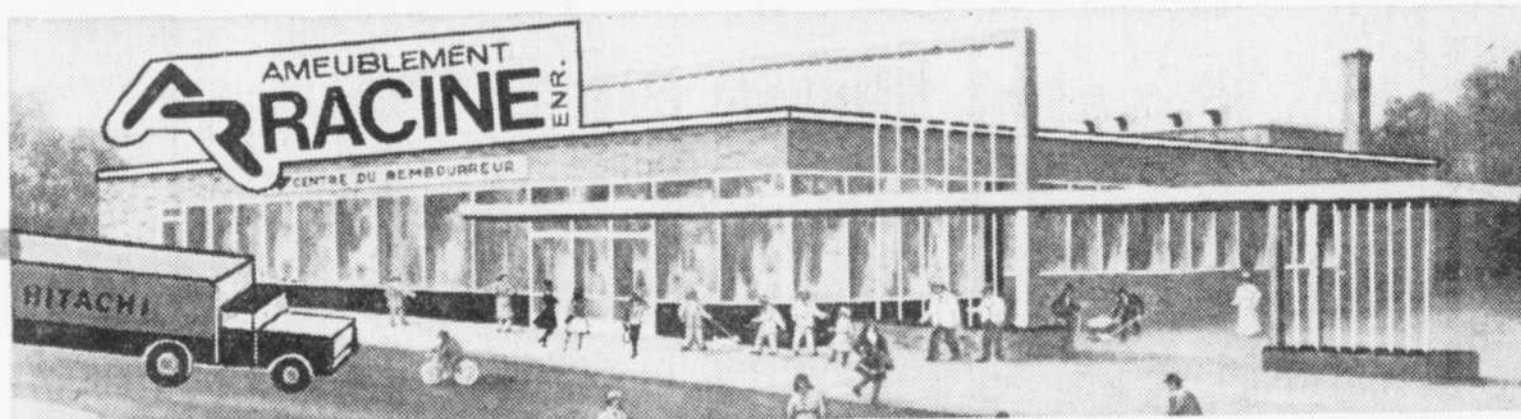
ROBERT ROUTHIER
conseiller



YVON BEDARD
conseiller



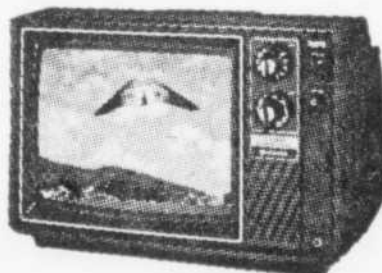
CLAUDE BRETON
conseiller



TELECOULEUR 20"
HITACHI

Modèle de table, 100% transistorisé. Tube-image à coloration intégrale LUMINAR I, mise en marche rapide, sélecteur de canal UHF à 70 positions, contrôle automatique de fréquence, riche sonorité, coffret attrayant fini noyer, écouteur personnel.

PRIX TRES SPECIAL D'AMEUBLEMENT RACINE



TELECOULEUR 14"
HITACHI

Modèle portatif, 100% transistorisé. Tube-image à coloration intégrale LUMINAR I, contrôle automatique de fréquence, sélecteur UHF à 70 positions, mise en marche rapide, coffret en plastique fini noyer.

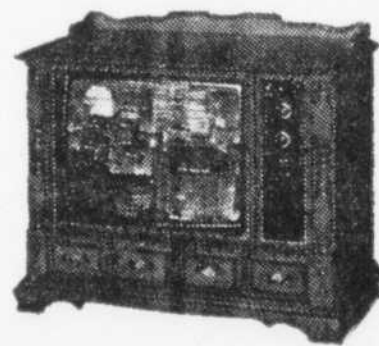
PRIX TRES SPECIAL D'AMEUBLEMENT RACINE

GARANTIE HITACHI

5 ANS

3 ANS

sur transistors
sur service, pièces et main-d'oeuvre



TELECOULEUR 26"
HITACHI

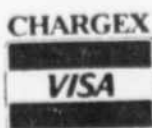
Le concepteur de ce meuble Hitachi n'a rien laissé au hasard. Ce modèle console de style colonial ou riche fini érable assurera à votre foyer le summum de l'élégance.

PRIX TRES SPECIAL D'AMEUBLEMENT RACINE

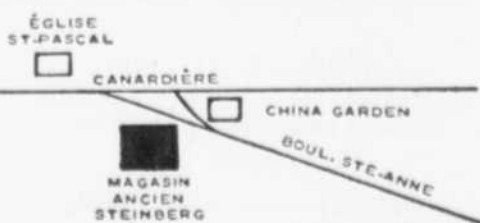
HEURES D'AFFAIRES:

Du lundi au vendredi, de 9h a.m. à 5h30 p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m., samedi jusqu'à 5h p.m.

Facilité de paiement sur place si désirée.



AMEUBLEMENT RACINE ENR.
Immeuble Centre du Rembourreur BDM Inc.



2090, BOUL. STE-ANNE
(ancien magasin Steinberg)

663-2961

AMEUBLEMENT RACINE ENR.

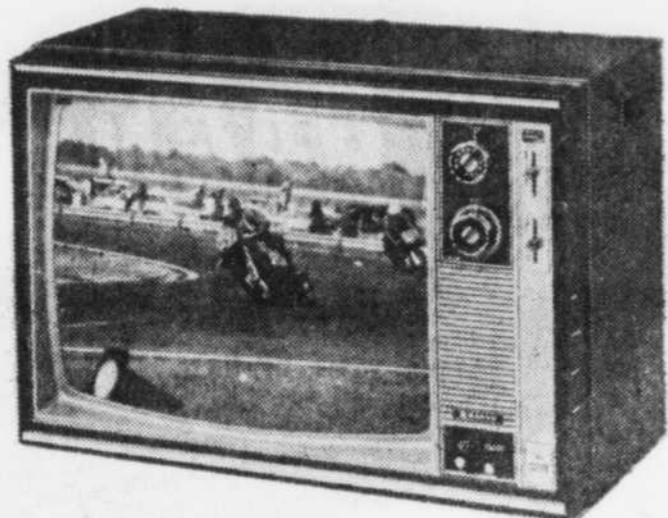
Immeuble Centre du Remboursur BDM Inc.

3 JOURS DE SPECIAUX FORMIDABLES

les 14, 15 et 16 septembre

SANYO

Quand on dit "Sanyo", on pense "sur et certain"



TELECOULEUR 20" TRANSISTORISE

Modèle portatif

Ce récepteur donne une image parfaite avec un seul bouton. Circuits de réglage automatique des teintes. L'autoréglage de précision permet de conserver les couleurs choisies, même après le changement de canal.

499⁰⁰

GARANTIE SANYO
2 ans service Pièces - Main-d'oeuvre

TELEVISEUR NOIR ET BLANC 20" TRANSISTORISE

Modèle compact mais encombrant. Ce téléviseur portable possède des circuits 100% transistorisés. Son image est plus grande, plus nette et plus brillante. Haut-parleur unique placé à l'avant. Boîtier fini noyer.

199⁰⁰



TELEVISEUR NOIR ET BLANC 12" TRANSISTORISE

Entièrement transistorisé pour une meilleure image et une plus longue durée. Dispositifs UHF et VHF avec réglages rotatifs plus précis et plus commodes. Image et son instantanés. Antennes UHF et VHF incorporées, boîtier rouge, blanc ou jaune.

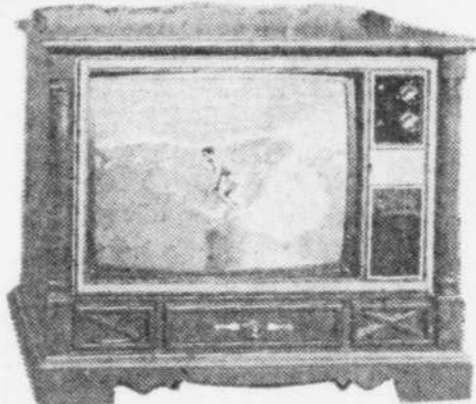
99⁹⁹



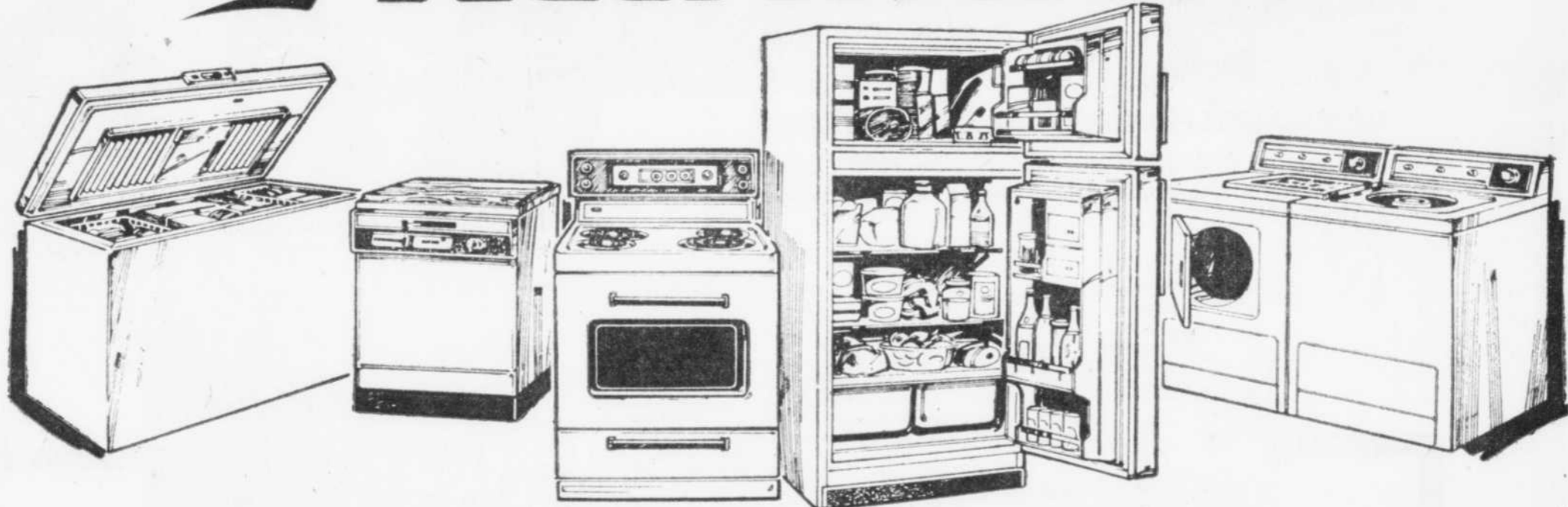
TELECOULEUR 26" TRANSISTORISE

Sanyo a incorporé un écran géant de 26" dans une console de style colonial montée sur roulettes. 100% transistorisé avec boutons-poussoirs pour réglage automatique des couleurs. Egalement, haut-parleur de 5" et démodulateur automatique.

799⁰⁰



Kelvinator



CONGELATEUR DE 17.8 pi. cu.

Capacité de 634 lb, isolation en mousse de grande efficacité. Compartiment de congélation rapide. 5 surfaces de congélation. 2 grands paniers de rangement, éclairage intérieur, serrure de sécurité avec clé.

PRIX SPECIAL **329⁰⁰**

LAVE-VAISSELLE

Modèle mobile transformable. 5 cycles de lavage, 4 boutons-poussoirs, broyeur d'aliments mous, isolation insonore, panier à argenterie, intérieur en porcelaine, roulettes souples, distributeur de détergent, porte de sécurité.

PRIX SPECIAL **399⁰⁰**

CUISINIÈRE 30"

Porte du four amovible, éléments de surface à cuisson rapide, commandes à réglage infini de la chaleur, nécessaire de nettoyage continu, prises de courant temporisées, sonde à viande automatique, grill sans fumée, tournebroche automatique, tiroir de rangement pleine largeur.

PRIX SPECIAL **359⁰⁰**

REFRIGÉRATEUR 13 pi. cu.

Sans givre, économiseur d'électricité, congélateur, bac à glaçons, garde-beurre, compartiment laitier, bac à légumes émaillé, garde-viande, bac à oeufs amovible, panier à fruits, roulettes souples.

PRIX SPECIAL **499⁰⁰**

ENSEMBLE LAVEUSE-SECHEUSE LAVEUSE SECHEUSE

Bouton de commande, filtre à charpie, distributeur de javellisant et de produit de rinçage, deux vitesses d'essorage, cinq choix de température et niveau d'eau infini. Suspension gyro-balance.

PRIX SPECIAL **719⁰⁰**

ENSEMBLE HEATH 39" FRONTENAC



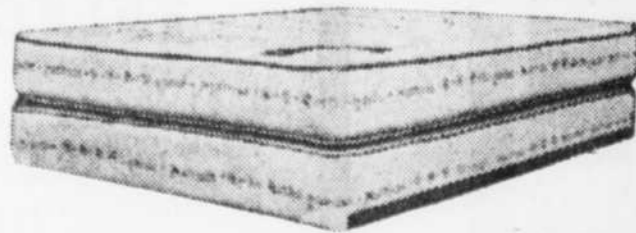
Un excellent achat! Ensemble de qualité. Rebords stabilisés pour vous procurer une plus grande surface de sommeil. Mousse de rayonne à piqûres multiples. Sommier-support idéal. Surface traitée pour prévenir le changement de couleurs.

Modèle 39" également 54"
\$139⁹⁵ 179⁹⁵
Jeu de 6 pattes inclus

ENSEMBLE HEATH 'L'ORTHOPÉDIQUE'

Conçu pour vous procurer un maximum de fermeté à prix minimal. Epais rembourrage d'un pouce de mousse imperméable qui assure un grand confort. Recouvrement exclusif. Disponible en 60" et 80".

SPECIAL
54" 39"
249⁹⁵ 199⁰⁰
l'ensemble l'ensemble



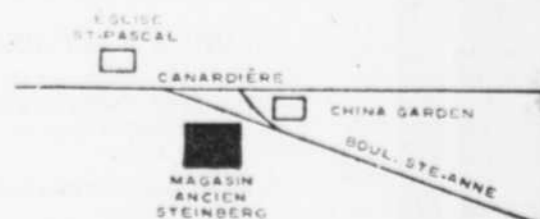
Jeu de 6 pattes inclus

HEURES D'AFFAIRES:
Du lundi au mercredi, de 9h a.m. à 5h30 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h,
samedi jusqu'à 5h.
Facilité de paiement sur place si désirée.



AMEUBLEMENT RACINE ENR.

Immeuble Centre du Remboursur BDM Inc.



2090, BOUL. STE-ANNE
(ancien magasin Steinberg)
663-2961

AMEUBLEMENT RACINE ENR.

Immeuble Centre du Rembourseur S.D.M. Inc.

3 JOURS DE SPECIAUX FORMIDABLES

les 14 - 15 et 16 septembre

BALAYEUSE HOOVER transformable



Nouveau sac de 13 1/2 pintes. Changement de sac rapide et propre. Système d'air à haute performance. Triple action de nettoyage. Contrôle de hauteur pour tapis et sélecteur de réglage. Nettoyage en permanence sur les bords.

PRIX RACINE 149⁹⁵

ASPIRATEUR HOOVER Celebrity II



Le secret est dans le spé! Modèle de luxe à puissance d'aspiration accrue. Il bat, brosse et aspire. Manche à trois positions facile à manipuler. Nettoyage efficace sur les côtés. Protecteur de surcharge "thermo", regroupement d'accessoires sur le dessus. Protecteur de meubles entourant l'appareil.

PRIX RACINE 199⁹⁵

LESSIVEUSE HOOVER



Modèle sur roulettes pour plus de mobilité. Agitateur robuste à turbo-action. Essoreuse puissante. Rinçage automatique à double action. Lave 24 livres en 30 minutes. Économise eau et détergent. Pas d'installation requise. Prend couvercle décoratif.

SPECIAL 249⁹⁵

SECHEUSE HOOVER



Appareil compact et mobile, toujours prêt à être utilisé. Aucun câblage spécial, aucune ventilation nécessaire. Fonctionne partout... se range n'importe où. Commandes simples. Modèle compact de 24" x 16 1/2" x 31 1/2". Compagnon idéal de la laveuse-essoreuse Hoover.

SPECIAL 229⁹⁵

Une représentante de Hoover sera au magasin durant les 3 jours.

SHARP FOUR A MICRO-ONDES



Nouveau système de cuisson circulaire. Commande de cuisson principale avec rôti automatique en 5 étapes. Minuterie automatique de compte à rebours. Guide de cuisson éclairé. Riche fini noyer veiné. Avec livre de cuisson à micro-ondes.

PRIX A PARTIR DE 599⁰⁰

Une représentante SHARP sera sur les lieux durant les 3 jours.

REFRIGERATEUR GURNEY



"Bon-Air" sans givre 15.2 pieds cubes. **CARACTERISTIQUES:** Congélateur: Capacité de 155 livres. Distributeur de jus congelés. Étagère pour jus congelés. Étagère de porte. 2 tiroirs à glace. Contrôle de refroidissement. Diffuseur d'air réglable. Réfrigérateur: 2 étagères à plusieurs positions. 1 étagère standard. Spacieux légumes jumelés. Compartiment à beurre. 2 1/2 étagères de porte. Niches pour les œufs.

SPECIAL 499⁰⁰

CUISINIERE GURNEY



Minuterie automatique avec horloge numérique. Cuisson différée. Panneau de contrôle émaillé. Éléments de surface détachables. Lumière de four. Porte de four détachable.

SPECIAL 349⁰⁰

ENSEMBLE LAVEUSE-SECHEUSE GURNEY



Laveuse: Panneau de contrôle ornementé. 5 cycles de lavage. 3 contrôles de température d'eau. Contrôle du niveau d'eau. Filtre à charpie. Deux vitesses.

Sècheuse: Panneau de contrôle ornementé. Sélecteur de tissus. 3 choix de température. Filtre à charpie circulaire. Minuterie pour 2 cycles. Bouton de sécurité pour la porte.

SPECIAL 719⁰⁰ la paire
Supplément pour couleur \$10.

ENSEMBLE DE MATELAS SOMMEX

Modèle Chiro XL



Cet ensemble SommeX ultra-forme contient des ressorts spécialement trempés et renforcés à l'intérieur et sur les côtés. Conçu pour ceux qui souffrent de maux de dos ou préfèrent un matelas très ferme, le Chiro XL assure des années de sommeil et de repos. Il est fabriqué avec un câble d'acier de type calibre 12. Il comporte une garantie de 15 ans.

PRIX SPECIAL D'OUVERTURE

ENSEMBLE DE MATELAS SOMMEX

SPECIAL RACINE



Une nuit sur ce matelas et vous serez émerveillé par son confort et sa qualité. Ce matelas muni de supports latéraux empêchant l'affaissement des côtés est fabriqué par les spécialistes de la literie SommeX, selon des normes de qualité très strictes.

Modèle 39" SPECIAL 119⁰⁰

MOBILIER DE SALON COLONIAL



Choix de couleurs. 2 morceaux.

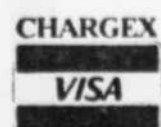
SPECIAL 339⁰⁰

REDUCTIONS DE 33 1/3% à 50% sur une quantité limitée de mobiliers de salon ayant servi d'échantillons en magasin.

HEURES D'AFFAIRES:

Du lundi au mercredi, de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h., samedi jusqu'à 5h.

Facilité de paiement sur place si désirée.



AMEUBLEMENT RACINE ENR.

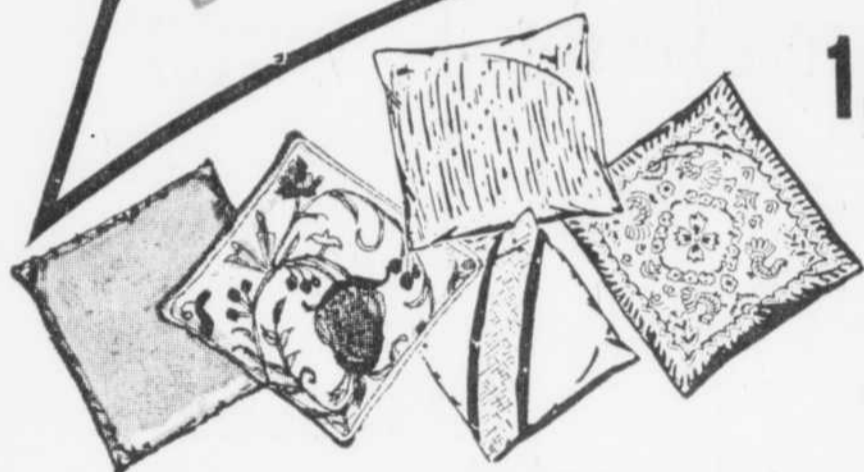
Immeuble Centre du Rembourseur BDM Inc.

ÉGLISE ST-PASCAL
CANARDIÈRE
CHINA GARDEN
BOUL. STE-ANNE
MAGASIN ANCIEN STEINBERG
2090, BOUL. STE-ANNE (ancien magasin Steinberg)
663-2961

**Madame, voici
plein d'idées pour
décorer votre foyer!**



A l'occasion de l'ouverture officielle d'Ameublement Racine, le Centre du Remboursseur vous offre ces
FORMIDABLES SPECIAUX
DURANT 3 JOURS, LES 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE



PLUS DE
1,000 COUSSINS RECOUVERTS

GRANDEURS:

12'' x 12''

.99 ch.

18'' x 18''

\$2⁶⁹ ch.

30'' x 30''

\$8⁹⁵ ch.

**1200 ROULEAUX
DE TISSUS DE RECOUVREMENT**

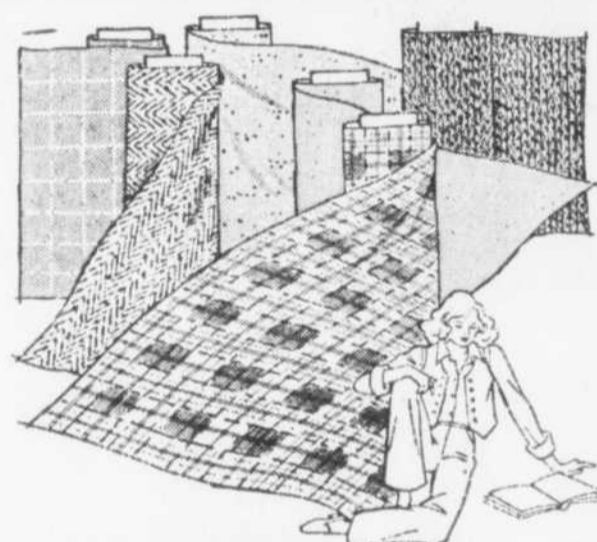
100% nylon, orlon ou polyester. Variété de couleurs.

PRIX
A PARTIR DE

\$3⁹⁵
V. LINEAIRE

à

\$9⁹⁵
V. LINEAIRE



150 MODULES

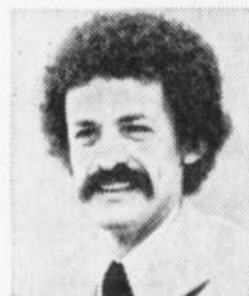
recouverts

Choix de couleurs

SPECIAL

\$29⁹⁵

Pour vous servir, une équipe spécialisée



MICHEL MARCOUX
gérant



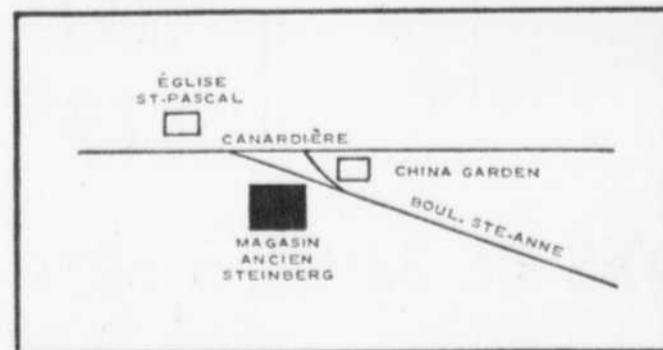
JOSEPH RACINE
conseiller



JEAN LANGLOIS
conseiller



ROGER LANDRY
conseiller



**HEURES
D'AFFAIRES**
Judi et vendredi
jusqu'à 9h. Samedi,
jusqu'à 5h.
Facilité de
paiement sur
place,
si désiré.
CHARGE
MASTER CHARGE



CENTRE DU REMBOURREUR

2090, boul. Ste-Anne
(ancien magasin Steinberg)
623-2961

B.D.M. INC.

(Même immeuble qu'Ameublement Racine)

BIENTOT A LEVIS: Surveillez l'ouverture prochaine du nouveau Centre du Remboursseur au 55, rue Delisle.

De plus grands locaux pour les reporters à l'A.N.

par Norman DELISLE

(PC) — Le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, vient de proposer aux courriéristes parlementaires qui travaillent à l'Assemblée nationale de déménager dans des locaux beaucoup plus spacieux.

Les journalistes ont accepté la proposition du président Richard dans une proportion de plus de 85 pour 100 vendredi dernier, de sorte que le président de la Chambre s'attend à ce que les membres de la presse parlementaire accèdent à leurs nouveaux locaux dès janvier 1979.

Les nouveaux locaux des journalistes, situés dans l'édifice "E" de la colline parlementaire, couvriront 9,000 pieds carrés tandis que les 77 journalistes actuels sont entassés dans un espace de seulement 4,500 pieds carrés, dans l'édifice "A".

Originellement, les locaux des journalistes au parlement étaient suffisamment grands mais l'élection du Parti québécois en novembre 1976 a causé une arrivée massive de journalistes nouveaux, principalement anglophones.

Les espaces mis à leur disposition dans l'édifice "A" sont alors devenus trop exigus et les courriéristes parlementaires ont été contraints de "s'entasser" dans leurs bureaux devenus trop petits.

Proposition

La proposition du président Clément Richard, qui a été acceptée par les intéressés, fait en sorte que chaque média d'information jouira de bureaux spacieux et bien aménagés, à proximité de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire à huit minutes de marche de l'endroit où se déroulent les séances du Parlement.

Dans sa lettre, M. Richard décrit d'ailleurs les nouveaux locaux comme "faits sur mesure pour répondre à vos besoins" et parle d'un "aménagement qui confine à l'idéal".

Les locaux seront loués aux entreprises de presse selon un loyer annuel dont le montant précis n'a pas encore été déterminé, mais qui sera "d'environ \$7 à \$8 le pied carré", a dit M. Richard. Ce taux correspond au taux moyen payé dans les édifices publics situés à proximité de la colline parlementaire.

Le prix de location comprend "le mobilier usuel" ainsi qu'un certain nombre de facilités à l'intention des journalistes: documents parlementaires, textes des lois et règlements, machines à écrire, papeterie, etc.

Salle commune

La proposition faite par M. Richard stipule également que les journalistes de la Tribune de la presse conserveront une "salle commune".

Cette salle permet aux journalistes de rédiger les dépêches d'urgence qui pourraient être rendues nécessaires par la soudaineté des événements.

Cette salle commune ne comprendra cependant qu'un nombre restreint de facilités, et les journalistes devront se rendre à leurs nouveaux bureaux pour effectuer le gros de leur travail.

Réactions

La proposition du président de l'Assemblée nationale a été acceptée avec enthousiasme par la majorité des 77 journalistes impliqués.

Pour un, le président de l'association qui regroupe les courriéristes parlementaires, M. Richard Inwood, du réseau CBC, estime que la majorité des journalistes sont satisfaits.

Les journalistes présents lors de la dernière assemblée générale ont approuvé le déménagement à 85 pour 100 et M. Inwood estime que ce taux respecte bien l'opinion des membres de l'organisme qui il préside.



LEGARÉ

HÂTEZ-VOUS! RECHERCHEZ LE CONFORT ET LA QUALITÉ À DES PRIX MODIQUES! PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

VALEURS Imbattables

LA VENTE BAT SON PLEIN!

AVEC UN COMPTE LEGARÉ C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER

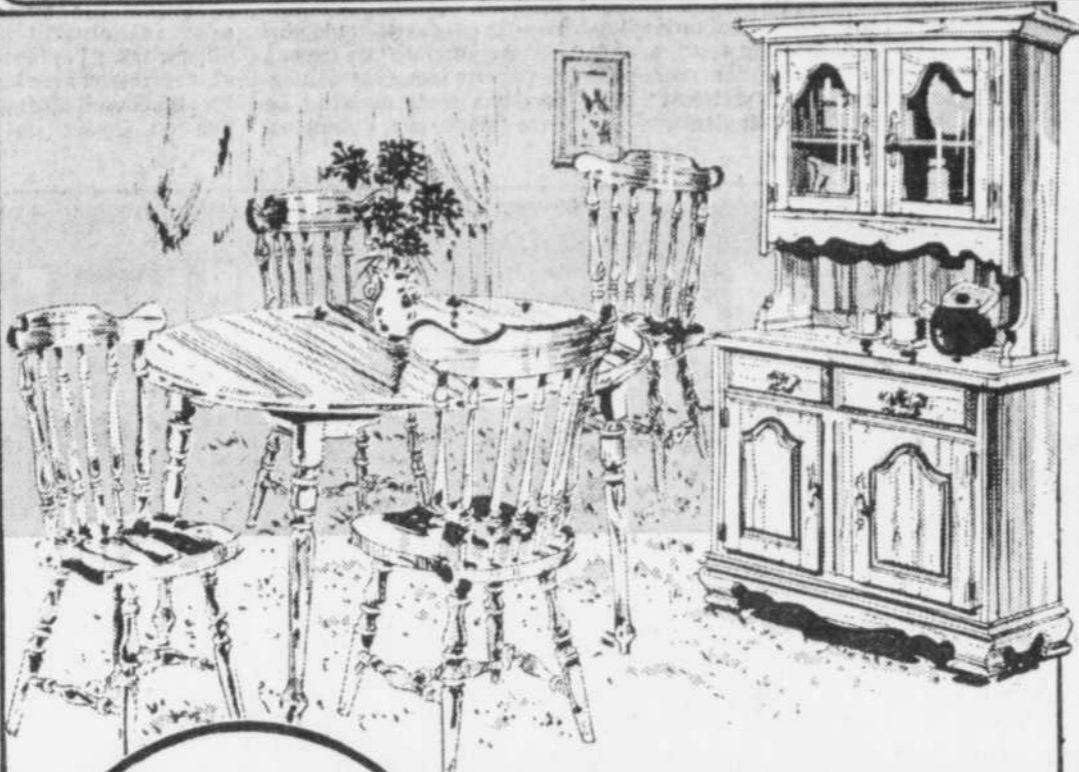
NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT



NOUS ACCEPTONS AUSSI







SPÉCIAL

\$389

5 MCX

POUR UN DÉCOR RUSTIQUE VIVE LE COLONIAL!

La beauté et le confort de cet ensemble admirablement conçu en fini érable, vous laissent fêter chacun de vos repas. Table ronde de 40" s'ouvrant à 60" (2 panneaux inclus). 4 chaises robustes aux sièges moulés et dos arqués. Pattes tournées. BUFFET ET HUCHE DISPONIBLES, EN SUS.



SPÉCIAL

\$449

SOFA & FAUTEUIL

JOUEZ LE CONTEMPORAIN!

Ensemble attrayant de sofa (86") et fauteuil. Joli recouvrement rouille/beige à motif floral, 100% nylon. Bois décoratif sur les façades. Coussins des dossiers et sièges généreusement rembourrés et ressorts non affaissants.

UN DIVISION DE *House of Braemore*



SPÉCIAL

99⁹⁵

CHACUN

L'EMBARRAS DU CHOIX?

3 tables à votre disponibilité de style traditionnel! Le dessus en formica, résistant aux égratignures et taches. Ebénisterie robuste et de qualité, fini noyer. Les poignées décoratives en cuivre antique rehaussent la valeur de celles-ci.



SYLVANIA

SPÉCIAL

\$799

TÉLÉCOULEUR DE 26"

Circuit spécial mesurant la lumière de la chambre. Châssis 100% transistorisé de 30A volts. Contrôle automatique de netteté. Haut-parleur de 6". Coffret fini pacane. 1 AN DE GARANTIE INCLUS.

DÉTECTEUR DE FUMÉE SMOKE SIGNAL 1988

par WESTCLOX™

OFFERT À UN NOUVEAU BAS PRIX COMPÉTITIF

1988

BATTERIE ALCALINE DE 9-VOLTS INCLUSE



FORTE ALARME PULSÉE DE 85 DÉCIBELS



UIC Listé et Etiqueté



Détecteur de fumée par ionisation, à chambre jumelée et circuit complètement intégré.

LE PROTECTEUR

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE CONTRE LE FEU ET L'ASPHIXIE CAUSÉE PAR CELUI-CI.

PRENEZ NOTE DE CES MESURES SÉCURITAIRES...

- IONISATION DOUBLE — Sensible et précis, vous avertit dès la première phase d'un incendie.
- ALARME stridente de 85 décibels. Système d'alerte d'incendie par excellence.
- Fonctionne même en cas de panne d'électricité.
- Un signal sonore intermittent indique quand il faut remplacer la batterie.
- Essai facile à faire. Se règle à nouveau automatiquement.

GARANTIE 1 AN OU MANUFACTURIER

Achat Personnel Seulement

BOÎTIER ATTRAYANT IVOIRE 7" x 7" x 2"

Installation Facile Platond ou Mur

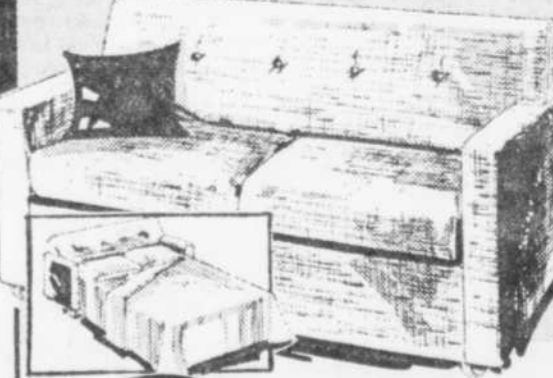


SPÉCIAL

159⁹⁵

UNE JOURNÉE FATIGANTE? ...LAISSEZ-VOUS BERGER!

Cette berceuse pivotante est revêtue de velours épais, 100% acrylique dans un choix de 3 couleurs: brun, rouille ou or. Le dossier est capitonné de boutons et le coussin du siège est en forme de "H".



SPÉCIAL

\$359⁹⁵

DOUBLE CONFORT DOUBLE UTILITÉ

Ce joli sofa de 69" vous rend un service de 24 heures. Le recouvrement est de "Tweed", couleur d'or, 100% nylon. Celui-ci s'ouvre en un lit double, d'un confort incomparable sur 312 ressorts spiraux. Roulettes en avant.

7 ÉTAGES

LEGARÉ

MEUBLES

mall st-roch



LE PLUS GRAND CHOIX À QUÉBEC
7 ÉTAGES DE MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

600 est, rue St-Joseph Tél: 529-0141

ouvert de 9:30 a.m. à 5:30 p.m. — Jeudi et vendredi 9:00 p.m. — samedi 5:00 p.m.

LAUZON: 20 rue ST-Joseph Tel.: 837-5144

LORETTEVILLE: 300 ouest, rue Racine Tel.: 842-2783

Le ministre Jacques-Yvan Morin

La politique fédérale freine l'économie du Québec

par Paul BENNETT

Le développement économique du Québec est systématiquement freiné par les politiques du gouvernement fédéral, et la population, y compris les étudiants, doit réaliser que son avenir est étroitement lié à l'émancipation politique de l'État québécois.

Tel est en somme le message que le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, est venu livrer, hier, aux quelque 200 étudiants du collège François-Xavier-Garneau venus l'entendre sur l'heure de midi, dans le cadre de la tournée pré-sessionnelle qu'il effectuait dans la circonscription de Jean-Talon, représentée à l'Assemblée nationale par le libéral Raymond Garneau.

D'entrée de jeu, le ministre a prévenu ses auditeurs qu'il n'entendait pas les entretenir d'éducation mais d'économie. Même si, devait-il expliquer, tout allait dans le meilleur des mondes dans le domaine de l'éducation, à quoi cela servirait-il si les diplômés, en raison de la situation économique du Québec, ne peuvent se trouver un emploi à la fin de leurs études?

dû connaître" puisque seulement 12 pour 100 des lignes de chemin de fer canadiennes sont situées sur son territoire. De plus, la distance couverte en kilomètres de rails est deux fois moindre au Québec par tête d'habitant qu'ailleurs au Canada.

M. Morin a également abordé devant les étudiants l'affaire de l'installation en Ontario de l'usine de pièces de montage de Ford. M. Morin a présenté ce cas comme un "exemple d'intervention déficiente du gouvernement fédéral, qui exproprie le développement économique du Québec au profit de l'Ontario".

Le ministre a rappelé entre autres que, bien que le Québec représentait environ 30 pour 100 du marché des automobiles et des pièces de rechange, il ne fabriquait que 8 pour 100 des voitures et 1,5 pour 100 des pièces de rechange. Avec 40 pour 100 du marché, par contre, l'Ontario fabrique 80 pour 100 des automobiles et 97 pour 100 des pièces de rechange. En dépit de ce déséquilibre, constate M. Morin, Ottawa a versé à Ford une subvention de \$40 millions pour qu'elle s'installe en Ontario.

expliquer que le gouvernement aurait beau injecter des sommes "folles" dans l'éducation, ces efforts seraient vains si on ne peut assurer des débouchés aux futurs diplômés.

Le ministre a cependant fait remarquer que les sommes consacrées aux prêts-bourses étaient passées de \$66 millions en 1976 à \$122 millions pour l'année qui s'ouvre, soit

une augmentation de près du double.

Il a également souligné que le système de prêts-bourses avait été passablement amélioré grâce à trois nouveaux règlements qui, dans un cas, diminuent la contribution financière des parents, dans un autre, permet à un étudiant qui a quitté le collège et qui revient d'avoir droit aux prêts-bourses, et enfin, un

troisième qui favorise les familles monoparentales.

Interrogé sur le rôle de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), avec laquelle il a eu récemment encore quelques démêlés, M. Morin s'est dit "favorable à l'existence d'un syndicalisme étudiant fort", pourvu que l'association accréditée représente "vraiment" l'ensemble des étudiants.

M. Morin a par ailleurs affirmé que l'enseignement de la philosophie demeurerait obligatoire au niveau collégial mais que le ministre de l'Éducation demanderait aux institutions d'enseignement de s'assurer que les étudiants reçoivent la formation "la plus variée et la plus ouverte possible" de façon à ne pas être soumis à l'influence d'une seule doctrine. Le livre blanc sur l'enseigne-

ment collégial, qui doit être rendu public dès l'automne, devrait donner plus d'indications là dessus.

Plus tôt dans la journée, le ministre avait rencontré la direction et le personnel de la compagnie Bell Canada, au siège administratif situé à Sillery. Dans l'après-midi, il s'est entretenu avec les membres du conseil d'administration du Centre de loisirs

Saint-Sacrement, avec lesquels il aurait été question de la vente éventuelle du centre au Cégep François-Xavier-Garneau, qui en ferait une partie de son futur complexe sportif. Les administrateurs du centre voudraient cependant s'assurer que les paroissiens de Saint-Sacrement, qui ont financé en grande partie ce centre depuis 20 ans, puissent continuer à y avoir accès.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin

Il est important, de souligner M. Morin, que les étudiants réalisent qu'ils ne pourront prétendre à occuper leur "place au soleil" à moins que l'économie du Québec ne donne son plein rendement et ne permette à la population active, particulièrement aux nouveaux diplômés, d'accéder à un emploi qui corresponde dans toute la mesure du possible à leur formation.

Or, rappelle M. Morin, "économie et politique sont liées de façon très intime", de sorte que le pouvoir politique peut imprimer à l'économie telle ou telle orientation. Mais, note-t-il, le régime fédéral actuel a "systématiquement défavorisé" le Québec au profit de l'Ontario.

En bon pédagogue, M. Morin donne plusieurs exemples de "détournement" du développement économique du Québec au profit de l'Ontario. Ainsi, dans le domaine du transport ferroviaire, le ministre fait remarquer que "le Québec n'a pas connu le développement qu'il aurait

Il a évidemment donné aussi comme exemples la suspension des travaux de l'usine d'eau lourde de LaPrade et la querelle de la taxe de ventes. "Quand on laisse Ottawa aller tout seul, a soutenu M. Morin, le Québec est systématiquement défavorisé".

"Un gouvernement résolu ment québécois, a-t-il poursuivi, peut avoir un impact sur le développement économique du Québec", mais au prix d'un combat acharné de tous les instants.

"Les dés sont pipés d'avance... Dès qu'on relâche son attention cinq secondes, on se fait fourrer", de conclure M. Morin, pour qui le Québec doit "recupérer un certain nombre de pouvoirs sur le plan politique et sur le plan fiscal" s'il veut assumer son propre développement économique.

Interrogé par un étudiant sur le système de prêts-bourses, M. Morin est revenu patiemment à la charge pour

Le PQ s'appuiera sur la classe moyenne (Landry)

par Pierre MARTEL

"Nous sommes en démocratie. Si les grandes entreprises veulent financer les groupes fédéralistes, qu'elles le fassent. Nous, du Parti québécois, nous avons été élus par les travailleurs et la classe moyenne. Ces deux groupes forment la majorité de la population et, prioritairement, c'est auprès d'eux que nous allons travailler le plus pour gagner le référendum."

Telle est la réaction du ministre d'État au développement économique du Québec, M. Bernard Landry, à la décision du Conseil des entreprises sur les questions d'intérêt national (CEQIN) de fournir un soutien financier aux adversaires de la souveraineté politique du Québec.

Rappelons que, lundi, M. Paul Leman, un porte-parole de CEQIN, un organisme qui regroupe les grandes corporations canadiennes, avait déclaré: "Actuellement, il y a

une vingtaine de héros qui se sont levés pour sauver le pays. Il faut coordonner le travail de tous ces groupes, examiner leur budget et ensuite nous leur donnerons un appui financier." Soulignons que M. Leman est vice-président du conseil d'administration de l'Alcan.

A des journalistes qui lui demandaient si la prise de position de M. Leman ne marquait pas un échec des tentatives faites par le gouvernement Lévesque, depuis novembre 1976, pour amadouer les grandes entreprises, le ministre Landry a répliqué qu'il devait constater qu'encore aujourd'hui, il y a des préjugés qui résistent à toutes les tentatives.

Toutefois, selon M. Landry, la situation serait différente au niveau des petites et moyennes entreprises (PME). "J'ai eu de nombreuses rencontres avec des dirigeants de PME et je peux vous dire qu'il y en a plusieurs qui sont réceptifs à l'idée de souveraineté-association."

Tapis Métropolitain

VENTE DE TAPIS

8^e Anniversaire

"Déterminez votre escompte"

1% d'escompte par v.c., jusqu'à 50%

plus vous achetez... plus vous économisez!

ÉPARGNEZ COMME NOUS ÉPARGNONS

C'est parce que nous nous approvisionnons en quantités considérables que les manufactures de tapis de grandes marques nous accordent d'importantes réductions. Ce qui nous permet d'offrir à la vente à travers le Canada des tapis de qualité à des prix effectivement réduits.

Aujourd'hui, vous avez la possibilité d'acheter selon nos méthodes en économisant comme nous le faisons. Passez nous voir et fixez vous-même le taux de la réduction jusqu'à 50%.

Jamais vous n'aurez l'occasion d'acquiescer des tapis de qualité à prix inférieurs!

Voilà la manière d'ÉPARGNER à l'achat de tapis:

- * Achetez **15** v.c. — **ÉPARGNEZ 15%**
- * Achetez **25** v.c. — **ÉPARGNEZ 25%**
- * Achetez **35** v.c. — **ÉPARGNEZ 35%**
- * Achetez **50** v.c. — **ÉPARGNEZ 50%**

Plus vous achetez... plus vous épargnez!

Un tout nouveau concept pour l'achat de vos TAPIS!

* Escomptes à compter de 15 v.c. s'appliquant uniquement à des articles sélectionnés. Escomptes établis séparément selon les styles et les motifs.

14 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR

215, boul. Hamel Ville Vanier, Québec 681-3514

(en face de l'Hôpital Christ-Roi)

AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé
Premier versement à 45 jours.

TAPIS

METROPOLITAIN

Nous vendons moins cher parce que nous vendons plus de tapis!

AUSSI À... Montréal, Sherbrooke, Edmonton, Calgary, Kingston, Trois-Rivières et Rimouski

Syndicat
DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Vente

Pré-Saison



20%

de réduction

sur tous les vêtements d'extérieur d'hiver pour garçons

tels que: Ensembles de ski, cagoules, parkas, canadiennes, etc. Grands 8 à 18 ans.

sur tous les vêtements d'extérieur pour enfants, fillettes et teens.

Ex.: ensembles de ski, manteaux, canadiennes, habits de neige, etc. Grands 2 à 6 ans x - 7 à 14 ans - 8 à 14t.

**Jeudi le 14, vendredi le 15
et samedi le 16 sept.**

Garçons, enfants, fillettes, 4e étage Mail St-Roch
• Place Laurier • Place Fleur de Lys

Syndicat
DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

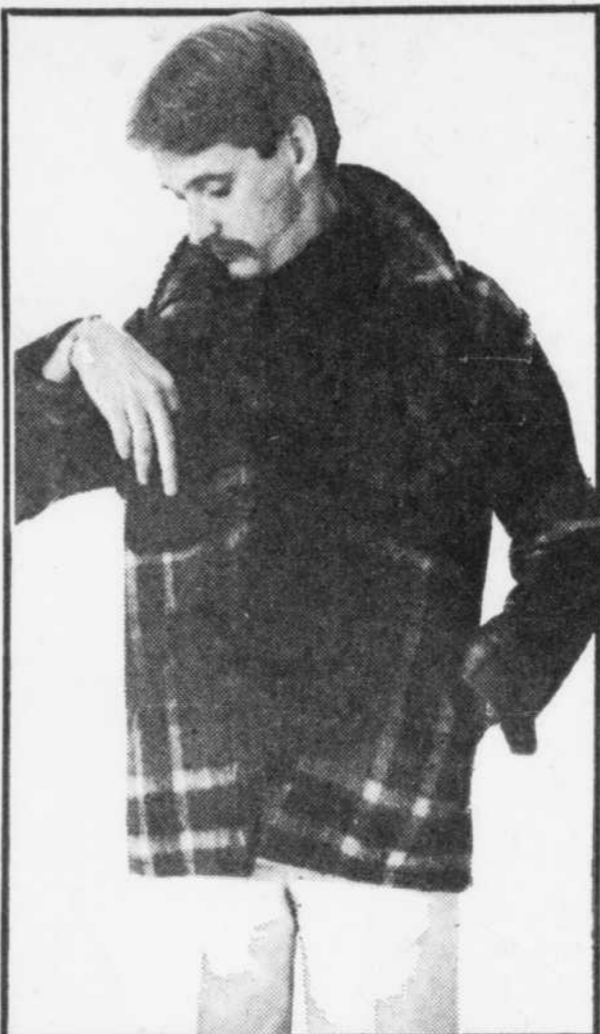
Spécial pour hommes.



Veston de cuir pour hommes

Manteau de style safari, de coupe mode avec 4 poches appliquées à l'avant, demi-ceinture derrière, doublure de nylon. Fabrication Canadienne, 100% véritable cuir. Grandeurs 36 à 46. Couleurs: bourgogne, brun, noir. Rég.: 149.00

Spécial 99.⁰⁰



Veste de plaid pour hommes

Chemise de lainage à carreaux de différentes couleurs, 2 poches intérieures et 2 poches appliquées. Fait au Québec, idéal pour l'automne. Polyester laine-Viscose-Rayonne etc... Grandeurs: XS, S, M, L, XL. Couleurs assorties. Rég.: 28.00

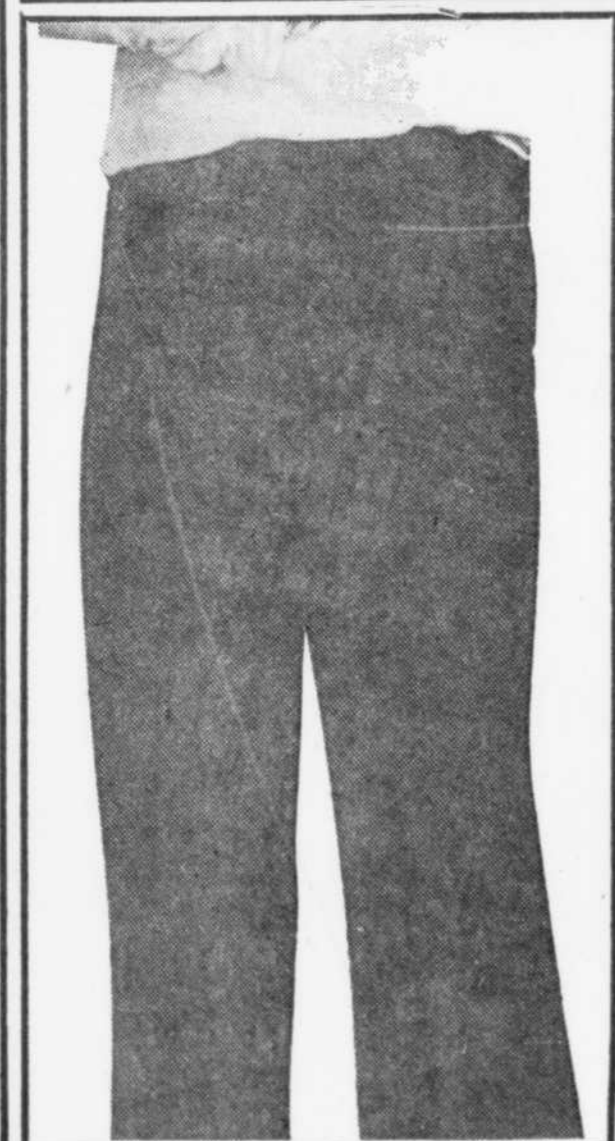
Spécial 21.⁹⁷



Gilets pour hommes

Gilets pour hommes, qui moulent très bien, choix de 12 teintes, 100% acrylique. Grandeurs: P, M, G, EG. Rég.: 14.00

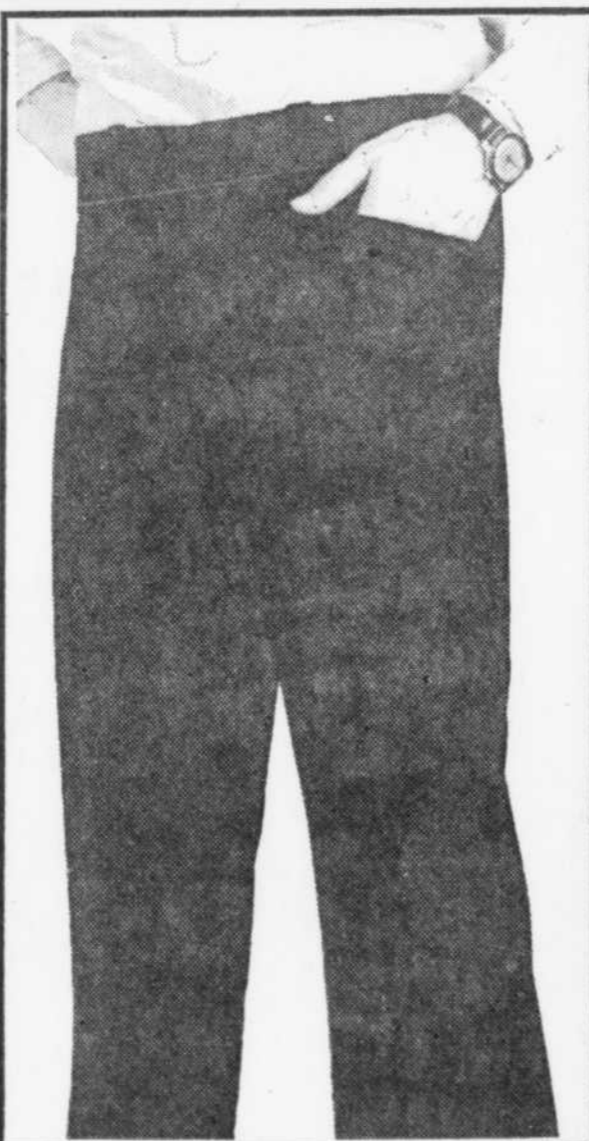
10.⁹⁷ OU Spécial^{2/} 20.⁰⁰



Pantalons "No Parking" pour hommes

Pantalon à taille basse avec 4 poches appliquées, 65% polyester, 35% rayonne. Couleurs: noir, gris, marine, gris bleu, beige, brun, vert bouteille. Rég.: 22.00. Gr.: 28 à 36.

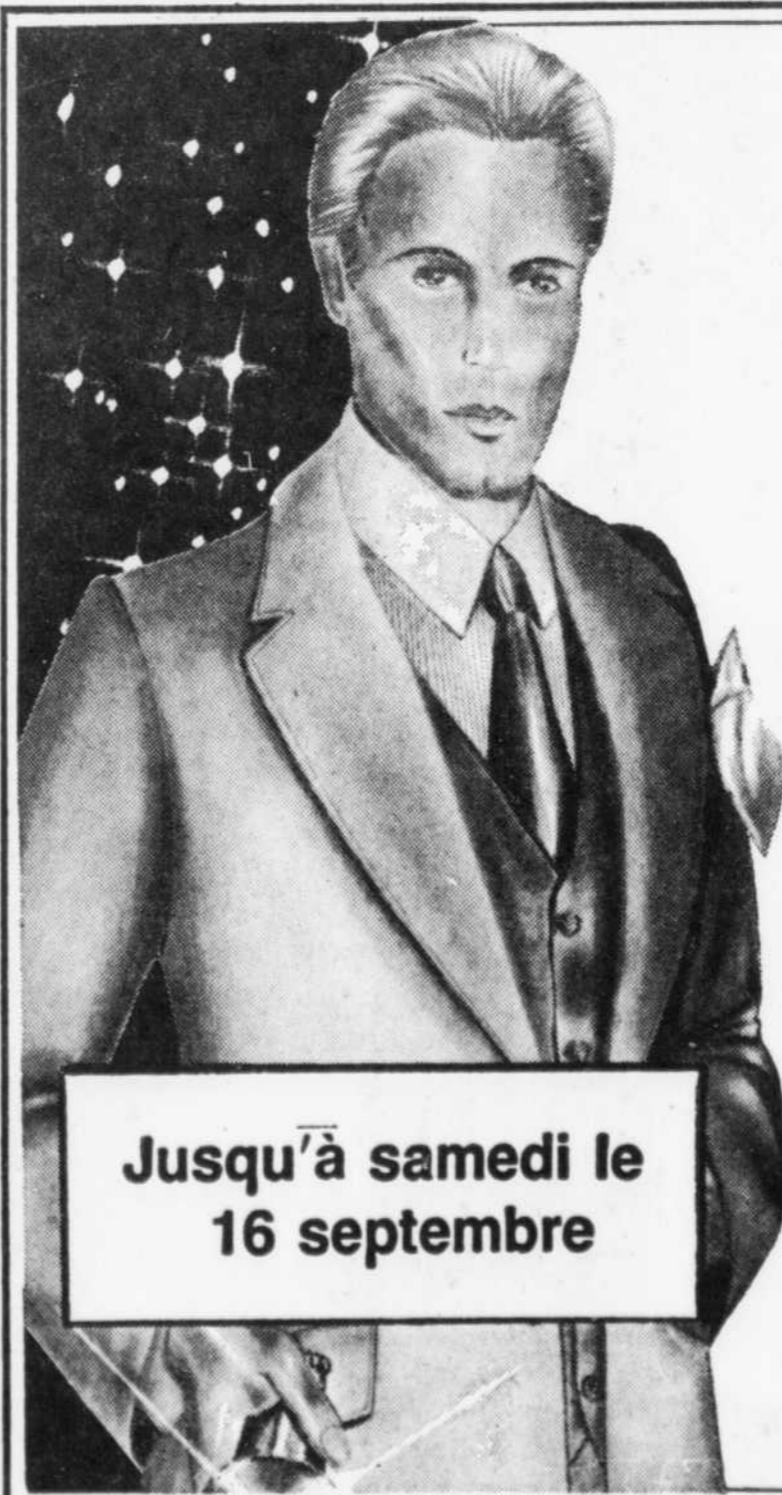
Spécial 16.⁹⁷



Pantalons pour hommes

Pantalon de fabrication Canadienne avec deux poches horizontales à l'avant et à l'arrière, et passe-ceinture. Première qualité. Lavable à la machine. Tailles 28 à 44. 100% polyester. Couleurs: noir, gris, marine, bleu pâle, beige, brun, vert bouteille. Rég.: 28.00

19.⁹⁷ OU Spécial^{2/} 37.⁰⁰



Jusqu'à samedi le 16 septembre

Grande vente de complets sur mesure

Choisissez un modèle à votre goût et voyez notre vaste choix d'échantillons de tissus automne-hiver ou quatre saisons, tels que flanelle, worsted, donegal, fine laine. Livraison 6 semaines (essayage et retouches si nécessaires sur livraison). En plus de profiter de l'absence de la taxe de vente, réalisez de réelles économies grâce à nos bas prix exceptionnels. Un léger supplément de 30.00 sera requis pour la petite veste. Léger supplément pour les grandeurs 48 et plus.

Spécial 149.⁰⁰ OU ^{2/} 285.⁰⁰